

enssib

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Mémoire d'étude

**Le fonds « Afrique outre-mer » de la
bibliothèque de la Documentation
française :**

**étude des collections sur l'Afrique subsaharienne et
perspectives de mise en valeur**

Céline Carrier

Sous la direction de Marie-Noëlle Icardo,
Conservateur général des bibliothèques, responsable du DCB, enssib

Bibliothèque de la Documentation française
Directeur de stage : Marie-Edith Guinamard

2002

Le « fonds Afrique outre-mer » de la Bibliothèque de la Documentation française : étude des collections sur l’Afrique subsaharienne et perspectives de mise en valeur

Descripteurs :

France. Direction de la Documentation française

Bibliothèques. Fonds spéciaux

Afrique noire. Fonds documentaires

Bibliothèques. Développement des collections

Résumé :

Les collections sur l’Afrique subsaharienne du fonds « Afrique outre-mer » de la bibliothèque de la Documentation française, issu d’héritages historiques puis régulièrement enrichi par des acquisitions courantes depuis 1962, constituent l’objet de la présente étude. Une présentation des diverses offres documentaires et centres de recherche s’intéressant à l’Afrique subsaharienne, suivie d’une analyse des collections de la bibliothèque permettent d’envisager une mise en valeur en cohérence avec leur contenu et leur contexte.

The « Africa and overseas collections » in the Documentation française library : study of the sub-saharan africa collections and development prospects

Keywords :

France. Documentation française department

Libraries. Special collections

Africa, sub-saharan. Library resources

Libraries. Collection development

Abstract :

The sub-saharan collections, part of the « africa and overseas collections » preserved in the Documentation française library, constituted by historical inheritances, then regularly expanded by current purchases since 1962, make

up the present study object. A presentation of the various library resources and research centres on the sub-saharan Africa, followed by the collections library analysis are necessaries to envisage a appropriate development with their contents and their context.

Remerciements

Je remercie Marie-Edith Guinamard, ainsi que l'ensemble de la bibliothèque pour leur accueil et leur gentillesse.

Mes remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui ont bien voulu me recevoir et répondre à mes questions: Bernadette Fournier (Bibliothèque Administrative de la Ville de Paris), Brigitte Grébaut (Cedid, IRD), Dominique Prince (bibliothèque de l'Académie des Sciences d'outre-mer), Catherine Siroux (bibliothèque du Centre d'études africaines de l'EHESS), Jean-François Foucaud et Bruno Sagna (Bibliothèque nationale de France).

Enfin, je tiens à remercier Marie-Noëlle Icardo pour sa disponibilité et ses utiles conseils.

Sommaire

INTRODUCTION	7
I. HISTORIQUE ET DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DU FONDS « AFRIQUE OUTRE-MER »	10
1. Historique et développement des collections « Afrique outre-mer » de la Documentation française	11
1.1. Un héritage colonial.....	11
1.1.1. L'héritage de l'Agence économique de la France d'outre-mer ..	11
1.1.2. Les collections du Comité central français pour l'outre-mer (CCFOM) et de l'Assemblée de l'Union française.....	13
1.1.2.1. <i>Le CCFOM</i>	13
1.1.2.2. <i>L'Assemblée de l'Union française</i>	14
1.2. Les acquisitions à partir de 1962	14
1.2.1. La création de la revue <i>Afrique contemporaine</i>	14
1.2.2. Le rôle de Robert Cornevin (1919-1988)	15
1.2.3. La réorientation des acquisitions à partir de 1990	17
1.2.4. Un héritage récent : le fonds du Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes (CHEAM).....	17
1.3. Les acquisitions aujourd'hui	18
1.3.1. Le choix des acquisitions.....	19
1.3.2. Les sources et les achats d'ouvrages	19
1.3.3. Les acquisitions pour l'année 2000	20
1.3.3.1. <i>Les ouvrages</i>	20
1.3.3.2. <i>Les périodiques</i>	20
1.4. L'Afrique dans les autres services documentaires de la Documentation française.....	21
1.4.1. Les collections de la photothèque.....	21
1.4.2. Les dossiers du Centre d'information et de documentation internationale contemporaine (Cidic)	21
2. Panorama des ressources documentaires sur l'Afrique subsaharienne en Europe et en Afrique	22
2.1. L'Afrique subsaharienne dans les bibliothèques et centres de documentation en France	23
2.1.1. Les collections « patrimoniales »	23
2.1.1.1. <i>Les bibliothèques patrimoniales</i>	23
2.1.1.2. <i>Le centre des Archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence</i>	25
2.1.1.3. <i>Les collections coloniales de la Bibliothèque et documentation internationale contemporaine (BDIC)</i>	26
2.1.1.4. <i>Le fonds colonial de la Bibliothèque administrative de la ville de Paris (BAVP)</i>	27
2.1.1.5. <i>La bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer</i>	28
2.1.2. L'Afrique contemporaine dans les bibliothèques	29
2.2. Panorama des ressources « africanistes » en Europe et en Afrique subsaharienne.....	30
2.2.1. En Europe	30
2.2.2. En Afrique.....	31
2.2.2.1. <i>Les archives</i>	31
2.2.2.2. <i>Les bibliothèques</i>	32

II ANALYSE DES COLLECTIONS AFRIQUE OUTRE MER 33

1. Etude quantitative des collections sur l'Afrique subsaharienne	35
1.1. L'âge des documents	36
1.1.1. Répartition selon les dates d'édition des documents	36
1.1.2. Analyse plus fine pour la période antérieure à 1960	37
1.2. Répartition par langues	37
1.3. Répartition par domaines (Dewey)	39
1.3.1. Répartition de l'ensemble des collections	40
1.3.2. Répartition par domaines avant 1991	40
1.3.3. Répartition par domaines des collections 1991-2001	41
1.4. Répartition par pays	42
1.4.1. Les collections 1991-2001	43
2. Etudes comparatives avec d'autres bibliothèques	44
2.1. Les collections coloniales	44
2.1.1. Comparaisons avec les collections de la Bibliothèque nationale	44
2.1.1.1. Histoire	44
2.1.1.2. Ethnographie	45
2.1.1.3. La littérature	46
2.2. Les acquisitions courantes	47
2.2.1. Les ouvrages	47
2.2.1.1. Sondages par pays	48
2.2.1.2. Acquisitions 1998-2001 : les points forts de la DF	48
2.2.2. Les périodiques vivants	50
2.2.2.1. Les titres reçus par la bibliothèque	50
2.2.2.2. Positionnement de l'offre de périodiques	51
2.2.2.3. Quel développement de l'offre des périodiques ?	52
2.3. Les limites de l'analyse	52

III. QUELLE MISE EN VALEUR DES COLLECTIONS SUR L'AFRIQUE ? 55

1. La consultation du fonds Afrique par le public	56
1.1. Les statistiques de fréquentation et de consultation	56
1.2. Etude des bordereaux de consultation	57
1.2.1. Les thèmes consultés par les lecteurs	57
1.2.2. Les régions concernées par les recherches	58
2. La valorisation des collections	58
2.1. Des collections en prise avec l'actualité	58
2.1.1. Débats autour de la colonisation et de l'imaginaire colonial	59
2.1.2. Le chantier du musée du Quai Branly, l'Afrique « en vogue »	59
2.1.3. Le contexte documentaire autour du thème du développement	60
2.1.3.1. La réforme du ministère de la coopération	60
2.1.3.2. La disparition du réseau Ibiscus	61
2.1.3.3. Débats autour de la notion de développement	61
2.2. Quelles actions de mise en valeur ?	62
2.2.1. Des problèmes à résoudre	62
2.2.1.1. Le problème de la conservation	62
2.2.1.2. Le développement des collections	62
2.2.1.3. Quelle liberté de ton ?	64
2.2.2. Un meilleur signalement des collections	65

2.2.2.1.	<i>La nécessité d'une promotion interne.....</i>	65
2.2.2.2.	<i>Un accès aux documents plus lisible et plus large.....</i>	65
2.2.2.3.	<i>Numérisation d'ouvrages, dossiers sur Internet.....</i>	66
2.2.2.4.	<i>La promotion vers l'extérieur</i>	67
2.2.3.	Participer à un réseau, à des projets communs entre bibliothèques.....	69
2.2.3.1.	<i>Des réseaux peu développés</i>	69
2.2.3.2.	<i>Des projets en commun</i>	70
2.2.3.3.	<i>Les relations avec les centres documentaires africains</i>	70
CONCLUSION		71
BIBLIOGRAPHIE		73
TABLE DES ANNEXES.....		78

Introduction

Le fonds « Afrique outre-mer » occupe une place à part dans les collections de la bibliothèque de la Documentation française, où il représente environ 65 000 documents sur un volume total de 230 000, soit un peu plus du quart des collections. Formé d'héritages divers et d'acquisitions régulières depuis 1962, il constitue un ensemble distinct, repéré par une cotation différente¹, au sein de collections essentiellement tournées vers l'actualité administrative, politique, économique et sociale en France et à l'étranger, et vers les questions internationales². Le fonds Afrique outre-mer, dont les collections couvrent une période étendue correspondant à l'époque coloniale puis post coloniale, soit environ de 1830 à nos jours, concerne en premier lieu les anciens territoires français d'outre-mer (colonies, protectorats, département d'Algérie), parmi lesquels l'Afrique subsaharienne est majoritairement représentée¹.

Le sujet du stage proposé par la bibliothèque consistait à mener une étude approfondie du contenu et de l'importance des collections concernant l'Afrique subsaharienne, afin d'en envisager une valorisation pertinente et efficace. En effet, ce fonds, qui manque de visibilité par rapport au fonds dit « général », est très peu connu du public. Sa consultation par fichier manuels – le catalogue est informatisé depuis 1990 – dessert également l'existence des collections auprès d'utilisateurs qui utilisent essentiellement l'OPAC informatique pour ses recherches.

Cette proposition de stage intervient alors que la bibliothèque connaît, depuis quelques années, une baisse importante et régulière de sa fréquentation, sans doute du fait de la mise en ligne de nombreux documents officiels (rapports, journaux officiels...), et peut-être de la modernisation des bibliothèques universitaires et de l'ouverture du haut-de-jardin de la BnF drainant une

¹ Selon le format des ouvrages : 4° et 8°

² la bibliothèque de la Documentation française est dépositaire des publications du FMI, de la Banque Mondiale, des organes permanents des Nations unies, et de l'OCDE

partie du public. La mise en valeur du fonds Afrique outre-mer pourrait être un des moyens d'attirer de nouveaux lecteurs. Il faut également prendre en compte les changements engendrés par la réorganisation générale de la Documentation française². Ainsi la décision de supprimer la revue *Afrique contemporaine*, dont le service de presse alimentait en grande partie les collections depuis 1962, touche-t-elle directement les acquisitions courantes sur l'Afrique subsaharienne.

Une description préalable de l'historique des collections apporte un éclairage sur les particularités et la place de ce fonds au sein de la Documentation française, tandis qu'une présentation de l'offre documentaire sur l'Afrique subsaharienne, élargie au niveau de l'Europe et de l'Afrique, permet de mieux situer la bibliothèque par rapport à des « partenaires » éventuels. Dans un second temps, une analyse plus précise des collections s'avère indispensable avant de proposer des actions de mise en valeur en adéquation avec leur contenu.

¹ Pour les noms successifs des pays africains, voir annexe.

² décrite plus longuement dans le rapport de stage, *La bibliothèque de la Documentation française : un centre documentaire dans une direction en cours de réorganisation*.

I

*La constitution du fonds « Afrique
oultre-mer » et son positionnement
par rapport à des offres
documentaires variées*

1. Historique et développement des collections « Afrique outre-mer » de la Documentation française

Le fonds Afrique outre-mer conservé à la bibliothèque de la Documentation française est constitué du regroupement de collections héritées d'institutions de type colonial auxquelles se sont ajoutées des acquisitions régulières provenant, pour l'essentiel, du service de presse de la revue *Afrique contemporaine*, créée en 1962 par Robert Cornevin. La consultation des registres d'inventaire¹ permet de suivre l'enrichissement progressif des collections.

Les collections de la bibliothèque trouvent un complément dans les offres documentaires de la photothèque et du Centre d'information et de documentation internationale et contemporaine (Cidic)².

1.1. Un héritage colonial

La Documentation française recueille dans les années 1960, suite à la fermeture d'institutions coloniales consécutive de l'accession à l'indépendance des colonies françaises, trois collections formées pendant l'époque coloniale. La formation du centre d'études et de documentation sur l'Afrique et l'outre-mer (CEDAOM) s'insère dans un contexte politique où la création de nouvelles institutions traduit la volonté de conserver la sphère d'influence africaine, autour des notions émergentes de « coopération » et de « développement »³.

1.1.1. L'héritage de l'Agence économique de la France d'outre-mer

En 1961, après des transferts successifs, la totalité des collections de l'Agence économique de la France d'outre-mer, soit environ 25000 ouvrages et 1800 titres de périodiques, est recueillie sur décision gouvernementale par

110 volumes recensant les entrées d'ouvrages de 1942 à 1990, avant l'informatisation du catalogue

2 Le Cidic deviendra, à partir de janvier 2002, la « Documentation internationale ».

3 Voir partie III.

la Documentation française, alors appelée Direction de la Documentation et de la Diffusion.

L'Agence économique des colonies¹, créée en 1931 suite à la fusion des agences de chaque fédération coloniale, à savoir Indochine, A.O.F, A.E.F, territoires africains sous mandat, Madagascar et colonies autonomes (DOM-TOM)², avait surtout pour mission de promouvoir l'idée coloniale en France. Un service de documentation, auquel s'ajoutait une photothèque, regroupait dans une bibliothèque les documents récupérés des différentes agences des fédérations coloniales.

En 1953, avec la suppression de l'Agence économique est mis en place le service d'information et de documentation du ministère de la France d'outre-mer. Ce dernier comprend un bureau de documentation avec une bibliothèque, un bureau de diffusion avec des publications et une photothèque.

Une troisième étape intervient avec la disparition du ministère de la France d'outre-mer en 1959 : le service d'information est alors rattaché à la direction de la Documentation, où il devient en 1961, **le Centre d'Etudes et de Documentation sur l'Afrique et l'outre-mer**, placé sous la responsabilité de Robert Cornevin. Le CEDAOM³ a pour mission de préparer des dossiers documentaires sur les problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels qui se posent en Afrique, au sud du Sahara, et à Madagascar.

Son service de documentation est organisé en trois sections concernant :

- les dossiers sur les anciennes colonies françaises en Afrique (domaines politiques, sociaux et culturels) et la mise à jour du fichier législatif (dépouillement de journaux officiels)⁴ sur l'Afrique et Madagascar,
- la documentation économique de l'Afrique francophone et de Madagascar,

¹ L'agence économique des colonies succède à l'ancien office colonial et l'agence économique de l'Indochine. Elle est installée rue de la Boétie dans les anciens locaux de l'Agence de l'Indochine

² Ces agences, qui servaient de relais entre le Gouverneur général et les instances parisiennes, offraient information et documentation.

³ En 1991, le CEDAOM devenu CEDAM disparaît en intégrant le Cidic.

⁴ Ce fichier a été tenu jusqu'en 1978

- les problèmes de l'Afrique anglophone, des anciennes colonies belges, espagnoles et lusophones en Afrique.

Les collections héritées de l'ancienne agence économique des colonies constituent dès lors la « Bibliothèque Afrique outre-mer » ou BAOM.¹

1.1.2. Les collections du Comité central français pour l'outre-mer (CCFOM) et de l'Assemblée de l'Union française

1.1.2.1. *Le CCFOM*

En 1965, le CEDAOM recueille l'essentiel du fonds du CCFOM mais refuse le fonds de la « Communauté » qui est versé à la Bibliothèque de Documentation Internationale et Contemporaine de Nanterre.

Ce comité était l'héritier de l'une des plus anciennes associations coloniales de la Troisième République, l'Union coloniale française. Cette dernière avait été créée en 1893² à l'initiative de commerçants marseillais et bordelais, afin de défendre leurs intérêts économiques en Afrique de l'ouest, en pesant sur les pouvoirs publics et en formant l'opinion publique.

En prise à de nombreuses difficultés, l'Union coloniale devient en 1943 le Comité de l'Empire français, comprenant un nouveau conseil d'administration, un président et un conseil consultatif. En 1948, le comité change de nom pour s'appeler le CCFOM.

En 1965, Georges Riond, ancien vice-président de l'Assemblée de l'Union française et dernier président du CCFOM, confie les archives de l'association aux Archives nationales, où elles sont intégrées à la section « outre-mer » (devenue Centre des archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence) alors située rue Oudinot à Paris, dans l'ancien bâtiment du ministère des colonies³.

Quant à l'essentiel de la bibliothèque du CCFOM, il est remis à la direction de la Documentation française et vient enrichir la bibliothèque du CEDAOM.

¹ appellation encore utilisée pour signaler les fichiers manuels dans la salle de lecture.

² De 1893 à 1927, Joseph Chailley-Chabert occupe le poste de secrétaire général de l'Union. Il crée la revue « La quinzaine coloniale ».

³ Cf. *Archives du Comité central français pour l'Outre-mer. Union coloniale française, comité de l'Indochine, Institut colonial français, comité de l'Empire français* ; répertoire numérique de Jacques Dion, sous la direction d'Elisabeth Rabut. Aix-en-provence, CAOM, 1999, 106 p.

Ces collections, couvrant la période 1888-1960 - parmi laquelle une grande partie des ouvrages sont compris entre 1890 et 1920 -, s'élèvent à environ 3650 documents¹, essentiellement en français. Les publications officielles, - rapports, comptes-rendus...- y sont nombreuses (Imprimerie Officielle, Imprimerie du Gouvernement, Affaires Economiques...)

1.1.2.2. *L'Assemblée de l'Union française*

En 1962, le CEDAOM accepte une partie du fonds de l'Assemblée de l'Union française, dont l'autre est partagée avec la BDIC.

La création d'une Assemblée de l'Union française, jouant le rôle d'un organe consultatif, était prévue dans la Constitution de la IV^e république du 27 octobre 1946 (article 66), afin de rendre obligatoire la consultation de cette institution pour tout projet de loi concernant l'outre-mer². Sa première séance a lieu à Versailles en 1947. A partir de 1951, elle est présidée par Albert Sarraut, ancien ministre des colonies. Cette assemblée, en réalité peu compétente pour les affaires d'outre-mer, disparaît en 1958.

1.2. Les acquisitions à partir de 1962

1.2.1. La création de la revue *Afrique contemporaine*

En 1962, Robert Cornevin, qui dirige depuis 1960 la bibliothèque et la photothèque héritées de l'ancienne agence de la France d'outre-mer, décide de créer la revue *Afrique contemporaine*, dans un but précis :

*« Il me paraissait exclu d'animer un tel service sans une revue qui permettrait des échanges et l'enrichissement de la bibliothèque par des services de presse... ».*³

La revue va ainsi mettre en valeur les richesses documentaires de la BAOM par le biais d'analyses et de travaux de recherche. Elle va aussi contribuer à

¹ consultation du volume VIII des registres d'inventaire.

² Elle était composée de 230 membres : 129 représentants de la France métropolitaine, 75 représentants des Dom TOM et 27 délégués des Etats associés.

³ Robert Cornevin, in *Afrique contemporaine*, n°121, mai-juin 1982, « Afrique contemporaine a vingt ans », p.1

l'enrichissement des collections, avec les nombreux ouvrages qui parviennent au service de presse grâce aux comptes-rendus bibliographiques.¹

La lecture des registres d'inventaire², qui recensent les entrées d'ouvrages avec la date et la provenance de l'acquisition, est particulièrement éclairante. De 1961 à 1970, sur les 10 000³ ouvrages acquis, - soit environ 1 000 ouvrages par an - , la majorité provient du service de presse d'Afrique contemporaine. et est donc constituée d'éditions contemporaines.

La diversification des sources et l'internationalisation des lieux d'édition (Londres, Bruxelles, Dakar,...) sont notables ; la présence de documents produits par des centres africanistes et universitaires, plus ou moins officiels se développe⁴. La fin des années 1960 est marquée par l'émergence des éditions américaines, avec les publications des universités de Stanford et Princeton par exemple.

De 1970 à 1981, 11 982 documents entrent à la bibliothèque Afrique outre-mer, soit environ 1200 par an. La provenance des éditions s'élargit à l'Afrique du sud et les éditions américaines se font plus nombreuses.

De 1981 à 1990, 7 346 entrées d'ouvrages sont recensées. On constate une baisse conséquente des acquisitions - 4600 documents de moins que la décennie précédente - correspondant sans doute au départ de Robert Cornevin.

1.2.2. Le rôle de Robert Cornevin (1919-1988)

La personnalité de Robert Cornevin a été un élément important pour l'extension des collections sur l'Afrique. Lorsqu'il est appelé à la direction du CEDAOM en 1960, Robert Cornevin a déjà à son actif une longue carrière officielle, vouée à l'entreprise coloniale.

1 les rédacteurs en chef successifs sont Georges Leygnac, Georges Fargues, Daniel George, Bernard Lanne, Jacques Jégou.

² volume IV à X, recensant les entrées d'ouvrages de 1961 à 1990.

³ Ces chiffres recouvrent l'ensemble des collections outre-mer, au sein desquelles l'Afrique subsaharienne occupe le premier plan.

⁴ Université d'Oxford, Académie royale de Bruxelles, Agencia geral do Ultramar et Junta de Investigações do Ultramar à Lisbonne, ORSTOM de Paris, IFAN de Dakar...

Après une formation à l'École nationale de la France d'outre-mer, il devient administrateur adjoint au Dahomey, puis en Algérie, à Ceylan et au Cambodge. De 1948 à 1956, il est commandant de cercle au Togo dans des postes de brousse. Ses longs séjours africains sont l'occasion pour lui de collecter les traditions orales et faire des observations « ethnologiques ». En 1956, il publie *Histoire de l'Afrique des origines jusqu'à nos jours* et en 1960, il soutient une thèse de doctorat sur une *Histoire des peuples d'Afrique*.¹

De 1960 à 1985, Robert Cornevin occupe le poste de directeur du CEDAOM. En 1965, il entre à l'Académie des sciences d'outre-mer² et en devient le secrétaire perpétuel en 1971. Parallèlement il donne des cours au CHEAM, à l'IIAP, à l'université de Paris XIII et participe à des congrès africanistes ; lors de nombreux voyages en Afrique, il recueille des travaux d'universitaires africains, des ouvrages édités en Afrique et continue d'entretenir des réseaux d'échanges de périodiques, qui contribuent à maintenir les acquisitions d'ouvrages de la bibliothèque d'Afrique outre-mer à plus de 800 volumes par an.

Robert Cornevin poursuit ses propres travaux en publiant de nombreuses monographies sur des pays africains. Egaleme nt président de l'Association des écrivains de langue française (ADELF), il s'intéresse à la littérature et au théâtre francophones en Afrique, sujet auxquels il consacre des ouvrages et qu'il contribue à faire connaître en collectant des œuvres de jeune auteurs africains francophones.

Ses centres d'intérêt se reflètent dans les acquisitions de la BAOM, notamment dans le domaine littéraire, avec la présence de nombreux romans et pièces de théâtres africains, qui s'affirme à partir des années 1970.

¹ inspirée de Diedrich Westermann.

² Où il s'occupe du dictionnaire biographique « Hommes et Destins ».

1.2.3. La réorientation des acquisitions à partir de 1990

En 1990, la bibliothèque décide, suite à une réflexion commune avec la revue *Afrique contemporaine*, de limiter les acquisitions jusque là encyclopédiques aux domaines des sciences politiques, économiques, sociales et humaines, en excluant les sciences et techniques pour se rapprocher du fonds général. Concernant l'ethnographie, seules sont retenues les études générales sur une ethnie, tandis que la littérature n'est plus demandée par le service de presse de la revue *Afrique contemporaine*.

1.2.4. Un héritage récent : le fonds du Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes (CHEAM)

Le CHEAM est créé en 1936 par le sociologue Robert Montagne, professeur au collège de France, sous le nom de Centre des hautes études d'Administration musulmane, afin de donner une formation complémentaire de haut niveau aux agents civils et militaires. A partir de 1946, le CHEAM s'intéresse à l'ensemble de l'outre-mer.

En juillet 2001, le CHEAM, organisme rattaché au premier ministre, est supprimé et la bibliothèque de la Documentation française accepte, après une étude comparative faite sur un échantillon de 700 documents¹, de recueillir le fonds du centre soit 15000 ouvrages, tandis que les archives rejoignent le centre des archives contemporaines de Fontainebleau.

La bibliothèque nationale avait effectué un sondage comparatif avec ses propres collections, mais le fort taux de recouvrement – 80% - l'avait dissuadé d'accepter la collection.

Ce fonds est spécialisé en sciences humaines et sciences politiques et couvre l'Afrique, le monde arabe et l'Asie. Les ouvrages datent essentiellement de la période 1950-1990 et peu d'ouvrages sont antérieurs à 1930. Ils sont le reflet

¹ à titre d'exemple, 56 titres de périodiques sur l'Afrique sont absents de la bibliothèque (surtout sur l'Afrique du nord).

des recherches effectuées par le CHEAM – programmes de recherche sous Philippe Decraene entre 1983-1995 -, notamment sur l’islam contemporain. Parmi ces collections figure le legs Charles André-Julien, qui représente environ 900 ouvrages et 800 tirés à part.

Concernant la partie Afrique, beaucoup plus riche pour l’Afrique du nord, les collections francophones sont constituées par les classiques en histoire, géographie, ethnologie, en grande partie présents dans les collections de la Df. A partir de 1960, les questions économiques, politiques et religieuses sont bien représentées. Quant aux collections anglophones, on constate une forte présence d’éditions universitaires, anglaises et américaines.

A l’image des acquisitions de la Documentation française, les ouvrages étaient issus pour une grande part du service de presse des publications (*Mémoires du CHEAM, L’Afrique et l’Asie modernes*).

Cet héritage apparaît aux yeux de la bibliothèque comme une occasion de « donner une nouvelle impulsion à la bibliothèque », en attirant les lecteurs du CHEAM et en faisant mieux faire connaître son propre fonds.

Or, les collections du CHEAM sont actuellement entreposées sur le site d’Aubervilliers, dans une cave poussiéreuse et saturée d’humidité, dans l’attente d’être traitées.

1.3. Les acquisitions aujourd’hui

Les acquisitions sur l’Afrique subsaharienne, nous l’avons vu, provenaient en majorité du service de presse de la revue *Afrique contemporaine* qui vient d’être supprimée à l’occasion de la réorganisation de la direction de la Documentation française. Une réunion avec la sous-directrice de la « Documentation » a donc eu lieu ayant pour objet de quantifier le budget nécessaire au bon maintien des acquisitions dans ce domaine. La baisse régulière des abonnements de périodiques depuis quelques années, suite à l’abandon progressif des échanges avec d’autres revues constitue un autre problème à prendre en compte.

1.3.1. Le choix des acquisitions

Il faut souligner que la bibliothèque décide de sa politique d'acquisition mais reste tributaire de la politique éditoriale de la Documentation française, puisqu'elle doit répondre aux besoins des rédacteurs en acquérant des documents utiles à l'élaboration des revues de la maison. Lors des comités de sélection d'ouvrages, qui réunissent rédacteurs et responsables de la bibliothèque, les rédacteurs pensent en tant que spécialistes d'un domaine et n'ont pas forcément le souci du développement cohérent de la collection par rapport au public externe.

Si une enquête sur les besoins du public a été réalisée en 2000 par une stagiaire de l'enssib¹, elle n'a pas eu de véritable conséquence pour une prise en compte du public externe au niveau des acquisitions.

Le manque de clarté de ses missions n'est sans doute pas étrangère à la mauvaise visibilité de la bibliothèque au sein de la Documentation française, ou tout du moins d'une méconnaissance du rôle d'une bibliothèque et de ses métiers. Ainsi la bibliothèque est-elle peut-être davantage perçue comme un centre de « stockage » des ressources au service des autres organes internes.

1.3.2. Les sources et les achats d'ouvrages

Outre les entrées par le biais du service de presse d'Afrique contemporaine jusqu'en 2001, les acquisitions sont complétées par des achats. Ceux-ci s'effectuent essentiellement auprès du libraire londonien Hogarth et auprès des éditeurs de publications officielles des pays africains francophones et anglophones (annuaires, statistiques, constitutions, budgets...).

Pour les sélections d'achats, la bibliothèque utilise les sources bibliographiques suivantes : livres-hebdo, Choice, le Monde diplomatique, Africa (Italie), International African bibliography, Africa Today, Jeune Afrique, Politique africaine, Marchés tropicaux...

Ces sources mentionnées dans un document interne à la bibliothèque sont cependant peu exploitées du fait de l'absence d'un acquéreur spécialisé sur l'Afrique.

¹ Cécile de Coccola (voir bibliographie)

1.3.3. Les acquisitions pour l'année 2000

Le nombre de titres acquis par an s'est stabilisé, depuis trois ans, autour d'un total de 350 environ. Cependant, la baisse a été conséquente entre 1995 et aujourd'hui : 700 titres acquis en 1995, 500 en 1997.

1.3.3.1. Les ouvrages

Sur un total de 3006 titres, la répartition a été la suivante :

- 2598 titres intégrés dans le fonds général, soit 87%
- **340** dans le fonds Afrique, soit **11%**
- 68 pour les services de la Documentation française, soit 2%.

En 1999, le nombre de titres pour le fonds Afrique s'élevait à 353.

Sur les 340 titres entrés, 319 proviennent du service de presse d'Afrique contemporaine, et 21 titres sont des achats rétrospectifs sur le Maghreb. **94%** des acquisitions sont donc gratuites.

1.3.3.2. Les périodiques¹

22 titres de périodiques sont reçus par échanges avec la revue *Afrique contemporaine*.

17 titres concernant l'aire africaine et plus largement les pays en développement sont reçus à titre gratuit par *Afrique contemporaine* et d'autres services (BIPA, bibliothèque) et reversés dans les collections de la bibliothèque.

21 titres sont reçus par le Dépôt administratif (représentant un montant de 19544 francs).

30 titres sont acquis par abonnements (dont 8 journaux officiels), représentant un budget de 39 000 francs environ.

Au total, 85 titres² de périodiques vivants, hors presse, sont proposés³ dans le fonds africain. Le montant total des acquisitions représente environ 73 200 francs, sur lesquels les acquisitions gratuites s'élèvent à 47% du total.

¹ annexe I

² 6 titres sont acquis en double (abonnement et dépôt administratif, ou deux acquisitions à titre gratuit)

³ L'offre de périodiques est analysée dans la partie II.

1.4. L'Afrique dans les autres services documentaires de la Documentation française

1.4.1. Les collections de la photothèque

La photothèque de la Documentation française conserve plus de 7000 photographies sur l'Afrique. Ces collections ont été héritées en même temps que la bibliothèque de l'Agence économique des colonies, laquelle avait elle-même récupéré les fonds photographiques des différentes agences de chaque colonie. A la fin de 1971, la photothèque de la Documentation française reçoit les collections de la photothèque du ministère de la coopération.

Le fonds photographique africain est classé en 5 grandes divisions : la géographie, l'ethnographie, l'équipement et la mise en valeur du territoire, l'histoire, les portraits de personnalités africaines. Les photographies sont généralement prises par des photographes indépendants chargés de mission ou des fonctionnaires coloniaux : Germaine Krull, photographe de la France libre, André Martin, Bernard Lefèvre, Bertrand Lembezat (administrateur AEF), Pierre Verger, François Kollar, Léon Herschtritt, Robert Carmet, Claude Sauvageot... Des séries proviennent d'organismes officiels français et étrangers (Unesco, ORSTOM, agence Afrique Photo, ...).

Cette documentation photographique, utilisée dans les brochures et les ouvrages officiels du ministère des colonies, constituait un outil de diffusion efficace de la propagande coloniale en métropole.¹

1.4.2. Les dossiers du Centre d'information et de documentation internationale contemporaine (Cidic)

Le Cidic offre environ 500 dossiers documentaires sur l'actualité des pays d'Afrique² (Annexe II), constituée à partir du dépouillement de périodiques

¹ Cf BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, DELABARRE Francis, *Images d'Empire, 1930-1960, trente ans de photographies officielles sur l'Afrique française*. Paris, éditions la Martinière/ la Documentation française, 1997.

² Avant 1960, les dossiers sont archivés au Centre des Archives d'outre-mer d'Aix-en-provence ; de 1960 à 1991, ils sont conservés au centre des Archives de Fontainebleau. Depuis 1991, ils sont microfichés.

en langues française et étrangère¹. A l'intérieur du classement géographique par pays, les dossiers sont répartis selon une subdivision thématique – administration, politique intérieure... - proche du classement méthodique de la « Bibliothèque Afrique outre-mer ». A l'intérieur des subdivisions, la nomenclature est une adaptation des thèmes de la BIPA.²

Les dossiers, référencés dans le logiciel Dynix depuis 1994, sont consultables sur l'Opac commun avec la bibliothèque.

Dans le cadre du projet « offre Afrique », qui devrait permettre de mettre en valeur toutes les ressources « africaines » de la Documentation française dans une rubrique Internet intitulés « Regards sur le Monde », le Cidic élabore un annuaire de sites Internet recensant plus de 500 références –officielles et privées - sur l'Afrique. Une indexation adaptée permettra à l'utilisateur d'interroger la base selon différents critères (géographique, thématique, date...). Dix années de sous-dossiers seront également mis en ligne.

2. Panorama des ressources documentaires sur l'Afrique subsaharienne en Europe et en Afrique

Les centres de documentation et bibliothèques spécialisés sur l'Afrique sont relativement nombreux, c'est pourquoi nous n'évoquons ici que les principaux centres, dont les collections particulièrement riches sont reconnues par les spécialistes. La description des collections de la région parisienne permet de situer l'environnement documentaire de la bibliothèque de la Documentation française, avec lequel des contacts plus étroits pourraient être établis.

Un élargissement à la sphère européenne met en relief des évolutions communes dans les anciennes puissance coloniales et permet de recenser la diversité des offres documentaires. Enfin, un état des lieux des bibliothèques

¹ Liste des sources pour les dossiers sur l'Afrique en annexe III.

² Banque d'information publique et administrative, un des services documentaires de la Documentation française.

et des archives en Afrique s'avère indispensable afin d'envisager une coopération documentaire mutuellement enrichissante.

2.1. L'Afrique subsaharienne dans les bibliothèques et centres de documentation en France

Les centres documentaires « spécialisés » sur l'Afrique suivent généralement deux grandes orientations, parfois présentes simultanément :

- la conservation d'un fonds historique, généralement pluridisciplinaire, dont les origines sont liées à l'entreprise coloniale (bibliothèque administrative de la ville de Paris, Académie des Sciences d'outre-mer, Centre des archives d'outre-mer),
- des collections axées sur des domaines de recherche concernant l'Afrique contemporaine (la politique au CEAN de Bordeaux), qui rejoignent souvent la problématique du « développement des pays du sud » dans une optique plus large.

Enfin, l'Afrique subsaharienne est parfois particulièrement bien représentée dans des bibliothèques à vocation plus généraliste (Bibliothèque publique d'information, Bibliothèque et documentation internationale contemporaine de Nanterre, bibliothèque de la fédération nationale des sciences politiques).

2.1.1. Les collections «patrimoniales »

2.1.1.1. Les bibliothèques patrimoniales

Nous n'évoquerons que brièvement les collections « africaines » conservées dans les grandes bibliothèques patrimoniales, dans des disciplines précises : les langues à la bibliothèque de l'INALCO (Institut National des langues et civilisations orientales), les sciences naturelles au muséum d'histoire naturelle, l'ethnologie au Musée de l'Homme...

La création du futur Musée du Quai Branly, consacré aux arts d'Afrique, d'Asie et d'Océanie devrait apporter des changements notables dans la structuration de l'offre documentaire sur l'Afrique notamment. Le projet d'une grande médiathèque inséré dans le nouveau bâtiment concerne en effet plusieurs collections : celles du Musée de l'Homme (service dépendant du

Muséum d'Histoire Naturelle), du Musée national des Arts Africains et Océaniens (MNAAO), et dans une moindre mesure du Musée des Arts et Traditions Populaires¹. Un groupe de recherche a été chargé, sur demande du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, d'établir des préconisations sur la future médiathèque²; à l'unanimité, celui-ci s'est opposé à un démantèlement des collections de la bibliothèque du Musée de l'Homme, qui pourraient être conservées dans le futur bâtiment, plus adapté à cet effet. L'ouverture du musée prévue en 2004, dans le bâtiment conçu par l'architecte Jean Nouvel, suscitera sans aucun doute un intérêt renouvelé pour l'Afrique.

Les collections sur l'Afrique conservées à la Bibliothèque nationale de France sont beaucoup plus difficiles à évaluer. Dispersées dans chacun des départements thématiques de Tolbiac³, ces collections sont bien sûr issues du dépôt légal, qui s'appliquait également aux éditions des territoires français d'outre-mer. Les publications officielles, telles que les bulletins et journaux officiels y sont donc conservées en grand nombre. Des contacts entrepris au début des années 1990 entre la BnF et la bibliothèque de la Documentation française ont mis en relief l'importance des collections « officielles » de cette dernière : des doublons ont ainsi été donnés à La BnF afin de combler des lacunes.

Une « veille documentaire » sur les éditions africaines, effectuée au sein des départements histoire et littérature, complète les acquisitions et répond à la vocation patrimoniale de l'établissement. Ainsi, au sein du département « arts et littérature », l'acquisition des ouvrages africains non francophones est assurée par un conservateur⁴, tandis que l'acquisition des ouvrages africains francophones dépend du service de la Francophonie.

¹ Une étude doit être menée pour voir le taux de recouvrement des bibliothèques du MNAAO, des ATP et du Musée de l'Homme.

² Rapport consultable sur le site Internet du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur.

³ La série 03, conservée dans les collections patrimoniales du département histoire, correspond à l'histoire d'Afrique. (Un projet de numérisation des documents anciens concernant les voyages en Afrique devrait donner lieu à une rubrique sur Internet.)

⁴ Paulette Lordereau a consacré deux catalogues sur les collections de littérature africaine de la bibliothèque nationale (voir bibliographie).

2.1.1.2. *Le centre des Archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence*

En 1966, un service des archives d'outre-mer, chargé de recueillir les archives en provenance des anciennes colonies françaises, est installé à Aix-en-Provence, sur proposition du directeur général des Archives de France de l'époque, André Chamson. A partir de 1986 y sont transférées les archives de l'ancien ministère des colonies puis les fonds anciens qui avaient été déposés aux Archives nationales. Deux grands ensembles constituent donc le fonds archivistique : les archives des ministères qui furent chargés du 17^e siècle au 20^e siècle de l'empire colonial français, les archives transférées des anciennes colonies et de l'Algérie lors de l'indépendance¹.

Une riche bibliothèque historique, conserve près de 100 000 ouvrages, en provenance de plusieurs institutions :

- la bibliothèque des archives d'outre-mer, constituée à partir de 1963
- la bibliothèque de l'ancien ministère des Colonies²
- le fonds historique de la bibliothèque de l'Ecole coloniale, soit 10 000 ouvrages, 100 titres de périodiques, des publications officielles coloniales.(annexe IV)

Une cartothèque conservant environ 50 000 cartes et plans, et des collections photographiques constituées de 20 000 cartes postales, 85 000 photographies, 500 affiches et 200 films complètent la richesse de l'offre documentaire sur l'histoire coloniale. Le CAOM est intégré dans un environnement de recherche avec l'université d'Aix-Marseille d'une part et la Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence d'autre part³... Le Cadist d'histoire moderne d'Aix, implanté dans la section lettres

¹ Des archives privées – Savorgnan de Brazza, Général Galliéni, Marius Moutet- et d'entreprises concernant l'outre-mer viennent compléter les collections.

² voir V. TANTET, *Catalogue méthodique de la bibliothèque du ministère des colonies*, Melun, Imprimerie administrative, 1905.

³ <http://www.mmsh.univ-aix.fr>

du SCD de l'université de Provence¹, est spécialisé dans l'histoire de l'orient méditerranéen et « l'histoire de la colonisation française de 1450 à 1914 ».²

2.1.1.3. *Les collections coloniales de la Bibliothèque et documentation internationale contemporaine (BDIC)*

La BDIC conserve un fonds relativement important sur la colonisation en Afrique. Elle a hérité d'une grande partie de la « bibliothèque africaine et malgache » de l'Assemblée de l'Union française et des collections de bulletins officiels et de journaux officiels d'outre-mer jusque vers 1965 versées par l'Institut international d'administration publique (IIAP).

Les collections antérieures à 1970 sont consultables dans un fichier méthodique sur papier (annexe V). Les collections concernant les colonies – aussi bien ouvrages que périodiques – sont classées aux puissances coloniales, à la rubrique « 19 : questions coloniales, outre-mer ». Pour la période post-coloniale, il faut se reporter au nom du pays ayant accédé à l'indépendance. Une rubrique « Colonies (Z) » du « fichier international » donne accès à de nombreuses références sur la colonisation et la décolonisation.

La BDIC n'a pu nous fournir d'indications quantitatives sur les collections concernant l'Afrique. Nous avons procédé à un rapide repérage des collections sur l'AEF, l'AOF et Madagascar³, sur les anciennes colonies italiennes (environ 526 documents, périodiques compris), britanniques (850 documents environ), belges (380 documents). Le domaine politique tient une place importante dans les collections, et l'aspect pluridisciplinaire est beaucoup moins important que pour les collections de la Documentation française⁴.

¹ il est une composante du Cadist « Histoire médiévale et moderne » de la Sorbonne.

² Le pôle associé d'Aix-Marseille, créé en 1995, développe des collections spécialisées, sur le thème des civilisations et des littératures du pourtour de la Méditerranée, entre autre sur le secteur « Histoire coloniale et histoire des échanges, de l'économie, du commerce et des voyages. »

³ voir Annexe VI.

⁴ Ainsi, sur un échantillon de 26 ouvrages à caractère ethnographique datant de la fin du 19^e et début 20^e siècles, seuls 6 sont présents à la BDIC.

2.1.1.4. *Le fonds colonial de la Bibliothèque administrative de la ville de Paris (BAVP)*

La bibliothèque administrative de la ville de Paris, qui a une mission de conservation du patrimoine écrit, possède un fonds important consacré aux anciennes colonies françaises et étrangères. L'histoire coloniale étant en rapport étroit avec celle des structures administratives, il est alors moins surprenant de trouver cette richesse documentaire à la bibliothèque administrative, créée dès l'origine pour rassembler les publications officielles et les ouvrages sur l'administration, la jurisprudence et le droit. Ces collections sont issues des échanges internationaux, et de la récupération d'une partie des archives du Ministère des Colonies par Michel Roussier, alors conservateur en chef de la bibliothèque, et dont le père était lui-même archiviste au ministère des colonies.

Cette orientation est cependant, dès l'origine, complétée par des acquisitions d'ordre plus général, le domaine administratif touchant à tous les domaines de la connaissance. Ainsi, une collection importante de monographies vient-elle compléter le fonds « officiel »¹.

Les pôles forts du fonds sont l'Algérie, puis l'AOF et Madagascar². La date butoir des collections correspond aux indépendances soit 1960, et 1946 pour les DOM TOM. La bibliothèque cherche à combler les lacunes du fonds colonial, notamment par des microformes acquis auprès de l'ACRPP (Association pour la conservation et la reproduction photographique de la Presse). Il faut évoquer les archives d'anciens conseillers conservées à la bibliothèque du Conseil - située à l'hôtel de ville et accessible aux seuls conseillers municipaux -, ainsi que les archives privées du département des manuscrits dont certaines sont susceptibles d'intéresser les questions coloniales.

¹ En 1997, avec la fermeture du Service de prêt de la BN à Versailles – qui conservait essentiellement des doubles du dépôt légal datant de 1980-1996 - la BAVP a récupéré de nombreux documents qui attendent d'être traités. Ils sont conservés au service technique de la ville de Paris.

² Les documents sont donc essentiellement en français.

La bibliothèque a décidé de mettre en valeur ces documents en publiant plusieurs catalogues sur les fonds coloniaux¹, dont trois concernant les anciennes colonies françaises (*Les colonies françaises d'Afrique du Nord* et *Les colonies françaises dans les expositions*, déjà parus). Un catalogue imprimé sur les colonies françaises en Afrique Noire est en cours de préparation. Nous n'avons pu consulter les fichiers manuels concernant cette aire géographique car ils ont été retirés pour l'élaboration du catalogue imprimé. De plus, le fonds colonial sur l'Afrique est en cours de déménagement au centre du service technique de la ville, bien adapté à la conservation des documents.

2.1.1.5. *La bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer*

Un entretien avec Dominique Prince, responsable de la bibliothèque, a permis de définir la nature des collections de la bibliothèque de l'académie des sciences d'outre-mer (ASOM). Créée en 1922 par le Maréchal Lyautey, l'ASOM est aujourd'hui un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale, qui comprend 275 membres. Elle a pour vocation « d'étudier sous leurs aspects les plus divers (...) les questions concernant les pays situés au-delà des mers et de soumettre aux autorités publiques ses vœux et motions portant sur ces problèmes ». L'ASOM publie une revue, *Mondes et cultures*, constituées entre autres des conférences faites par les académiciens. Elle décerne également des prix pour des ouvrages, de préférence non polémiques afin de conserver de bonnes relations avec ses membres « officiels ».

La bibliothèque possède un fonds pluridisciplinaire sur les pays d'outre-mer, anciens et actuels territoires français. Actuellement le fonds comprend environ 60 000 ouvrages – essentiellement sur l'Afrique et l'Indochine - et 250 titres vivants de périodiques. Le fonds sur Madagascar est particulièrement riche avec 3000 ouvrages. Les éditions anglaises

¹ respectivement sur les colonies des Pays-Bas et du Portugal, sur les colonies dans les expositions, et sur les colonies françaises de l'Afrique du nord.

représentent environ 15% du fonds (ouvrages peu consultés par le public, qui se composent d'anciens fonctionnaires coloniaux et d'étudiants).

Ce fonds, consultable uniquement sur place, est catalogué dans un fichier manuel, avec un accès « auteur » et un accès par pays, à l'intérieur desquels une subdivision thématique est appliquée. Ce fichier est en cours de rétroconversion pour être intégré au Sudoc (système universitaire documentaire).

Environ 1300 livres sont acquis par an, sur la suggestion d'une dizaine d'académiciens, grâce au budget alloué par le ministère de l'Education nationale (100 000 francs par an), mais aussi et surtout par le biais de dons provenant des académiciens, du service de presse de *Mondes et Culture*, et des relations avec le dépôt Légal.

Quelques livres proviennent de l'ancien ministère des colonies, de bibliothèques personnelles d'anciens administrateurs coloniaux, d'achats. Dans les années 1960-1970, les acquisitions n'ont pas eu de véritable cohérence et c'est seulement depuis 1991 que la bibliothèque n'acquiert que des ouvrages traitant de « l'outre-mer » francophone. Le fonds ancien est complété par des achats chez des libraires spécialisés, comme Madame Dennequin (rue du cherche midi).

Pour l'époque contemporaine, les achats se font surtout chez les éditeurs Karthala et l'Harmattan.

La bibliothèque entretient des contacts informels avec la bibliothèque de la Documentation française, l'Académie Royale des Sciences d'Outre-mer de Bruxelles..., pour des échanges ponctuels.

2.1.2. L'Afrique contemporaine dans les bibliothèques

Outre les unités de recherche universitaires spécialisées sur l'Afrique¹ qui possèdent généralement des collections liées aux thèmes de recherche (Centre de recherches Africaines de Paris I et IV, centre d'études africaines de l'EHESS...), il faut mentionner quelques bibliothèques axées sur

¹ Voir partie III sur la promotion du fonds de la Documentation française.

l'actualité dont les collections « africaines » sont relativement importantes (Bibliothèque publique d'information du centre Beaubourg, bibliothèque de la FNSP). Plusieurs centres documentaires – souvent affiliés au ministère des Affaires étrangères – se consacrent aux problématiques du développement et de la coopération pour les « Pays du sud », parmi lesquels ceux de l'Afrique subsaharienne occupent souvent une place majoritaire (centres documentaires de l'IRD - Institut de recherche et de développement - ex ORSTOM).¹

L'intérêt pour l'Afrique contemporaine est en effet difficilement dissociable du passé colonial de la France, et c'est pourquoi les recherches sont encore prépondérantes sur l'Afrique francophone, que l'on surnommait encore récemment dans les milieux officiels « le pré carré ». L'historique de la « bibliothèque Afrique outre-mer » de la Documentation française est, à cet égard, exemplaire. La multiplication et la diversification des études sur l'Afrique s'observent de façon nette à partir des Indépendances, vers 1960², traduisant une « nouvelle » approche du continent africain.

Une description des ressources des principaux centres – dont les collections sont majoritairement ou exclusivement tournées vers l'Afrique subsaharienne - est présentée en annexe VII : elle s'appuie sur des données recueillies sur des sites Internet – souvent actualisées - , sur des entretiens menés auprès de bibliothécaires et documentalistes, sur des demandes d'informations par courrier électronique. La description des ressources est parfois minimale, les bibliothèques concernées n'ayant pas pu nous fournir les renseignements.

2.2. Panorama des ressources « africanistes » en Europe et en Afrique subsaharienne

2.2.1. En Europe

Les ouvrages sont relativement nombreux sur les sources archivistiques conservées en Europe et en Afrique concernant l'époque coloniale ; ils sont plus rares s'agissant des collections de bibliothèques. Une série de volumes,

¹ De nombreux changements sont intervenus avec la réforme du Ministère de la Coopération et la fermeture du réseau Ibiscus, thème dont nous traitons plus en détail dans la troisième partie.

² même si l'amplification des mouvements pan-africains après la deuxième guerre mondiale a déjà marqué un tournant.

patronnée par l'UNESCO, est particulièrement utile, bien qu'un peu datée, celle des guides des sources pour l'histoire des nations dont 11 volumes se réfèrent à l'Afrique.¹

La constitution de bibliothèques, centres de documentation et de recherches apparaît là-encore intimement liée au passé colonial des puissances européennes, particulièrement en Belgique². Les plus riches collections sont conservées par les anciennes nations colonisatrices : Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Allemagne.

Une liste recensant des grands centres nationaux faisant référence en matière de documentation « africaniste » est présentée en annexe VIII. Elle est bien sûr loin d'être exhaustive.

2.2.2. En Afrique³

2.2.2.1. *Les archives*

Les fonds d'archives sont bien connus et sont notamment recensés dans le registre « mémoire du Monde » de l'UNESCO⁴.

La plupart des pays de l'Afrique subsaharienne ont créé leurs archives nationales après 1945, et parmi les premiers on peut citer l'Afrique du Sud, le Bénin, le Burkina Faso, la Namibie, le Sénégal et le Zimbabwe. Elles sont souvent constituées à partir de documents rassemblés par les anciennes institutions coloniales. Cependant la plupart des archives en rapport avec l'époque coloniale ont été rapatriées dans les anciennes métropoles, et lorsque les pays africains réclamèrent certaines archives, celles-ci préférèrent souvent envoyer des copies (Kenya, Zimbabwe, Namibie).

L'ancienne AOF fait exception, puisque les archives des huit anciennes colonies sont restées au Sénégal.

¹ *Guide des sources de l'histoire de l'Afrique*. voir bibliographie.

² Pays qui offre le plus de documentation imprimée sur l'historique des collections « africanistes ». Voir bibliographie.

³ Voir Annexe IX.

⁴ Liste de toutes les collections du patrimoine documentaire approuvées par le directeur général de l'Unesco. voir http://www.unesco.org/webworld/mdm/register/fr_index.html

2.2.2.2. Les bibliothèques¹

La plupart des autres bibliothèques, notamment les bibliothèques publiques et scolaires, souffrent des difficultés économiques et politiques, causant parfois l'arrêt des acquisitions, en premier lieu des périodiques, et ce malgré l'aide d'organismes internationaux.²

Les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur sont particulièrement actives et tiennent un rôle fondamental dans de nombreux pays. Elles détiennent ainsi parfois des collections très importantes, dépassant 300 000 ouvrages. Les bibliothèques universitaires font parfois office de bibliothèques nationales, à titre provisoire ou non. Au Nigeria, la bibliothèque universitaire tint le rôle de bibliothèque nationale jusqu'en 1964.

Les systèmes informatisés sont plus développés dans les pays anglophones, dont l'Afrique du Sud (avec trois bibliothèques nationales : la bibliothèque sud-africaine du cap, la bibliothèque d'Etat à Pretoria et la bibliothèque nationale pour les aveugles), le Botswana, le Malawi, la Namibie ... Le système panafricain d'information pour le développement (PADIS), créé en 1980, avec des apports du CRDI, de l'UNESCO, et du PNUD, constitue sans doute un des services régionaux les plus développés. Il est installé à la commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba en Ethiopie.

Les services d'information ruraux en pleine croissance, souvent mieux adaptés à la réalité du terrain, jouent un rôle important dans ce domaine.

¹ Quelques associations de bibliothécaires jouent un rôle important : la Western African Libraries Association (WALA) créée en 1961, ainsi que la SCAUL (conférence permanente des bibliothèques universitaires africaines), créée en 1964. Depuis 1983, elle publie la revue *African Journal of Academic Librarianship*.

² La banque mondiale a par exemple accordé un prêt de développement de 15,8 millions de dollars au Sénégal pour soutenir la modernisation de la bibliothèque de l'Université Cheikh Anta Diop.

II

*Analyse des collections sur l'Afrique
subsaharienne*

L'analyse demandée par la bibliothèque de la Documentation française portait plus particulièrement sur les collections concernant l'Afrique au sud du Sahara – par voie de conséquence sur les documents traitant de l'ensemble du continent africain - ainsi que Madagascar et l'Océan Indien. Cette zone géographique va en effet être mise en valeur dans la rubrique Internet « Regards sur le Monde ».

Nous avons donc exclu de l'étude les documents portant exclusivement sur l'Afrique du Nord. L'attention s'est portée en premier lieu sur les ouvrages et l'offre de périodiques vivants. Les titres morts n'ont pas été comparés avec d'autres bibliothèques pour des raisons évidentes de temps.

Le fonds récemment hérité du Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes n'a pas été pris en compte dans la présente étude, puisqu'il est encore « stocké » à Aubervilliers¹. Les périodiques sont en cours d'intégration dans les collections : sur 735 titres recueillis du CHEAM, 382 étaient déjà côtés à la bibliothèque (192 dans le fonds « BAOM » et 190 dans le fonds général).

L'évaluation quantitative des collections, par domaines, périodes, langues, a pris un temps considérable. Une méthode par échantillonnage, préconisée par Bertrand Calenge², a été suivie pour mieux rendre compte des caractéristiques du fonds et pouvoir mener des études comparatives avec d'autres bibliothèques.

Les points forts de la collection ont pu être dégagés, ainsi que les lacunes, permettant d'envisager une mise en valeur en adéquation avec son contenu.

¹ Le fonds Charles André Julien, soit 900 documents portant sur le Maghreb, a été traité par deux stagiaires durant l'été 2001.

² In *Conduire une politique documentaire*. Paris, éditions du Cercle de la Librairie, 1999. 386 p.

1. Etude quantitative des collections sur l'Afrique subsaharienne

Pour faire un décompte des collections¹, nous avons utilisé le catalogue manuel pour les documents antérieurs à 1990 et le catalogue informatisé à partir de 1991². Les fichiers manuels, accessibles aux usagers dans la salle de lecture, proposent plusieurs accès aux collections :

- *pour les ouvrages* : « 1860-1990 »
 - fichiers « auteurs 1860-1974 »
 - fichiers « auteurs 1975-1990 »
 - fichier « classement géographique 1860-1990 »
 - fichier « classement méthodique 1860-1990 »
 - fichier « titres et collections 1975-1990 »
- *pour les périodiques*, les titres sont référencés dans le fichier « général », de 1945-1990 :
 - fichier « classement géographique 1945-1990 » (pays d'édition)
 - fichier « classement auteurs 1945-1990 »

L'ensemble des titres de périodiques, avec l'état des collections, a été catalogué dans la base informatisée.

Le catalogue informatisé dans le logiciel Dynix est consultable dans la bibliothèque et devrait bientôt être mis en ligne sur le site Internet de la Documentation française.

Afin d'avoir une vision globale des collections « Afrique outre-mer », nous avons surtout utilisé le classement méthodique³, en ne retenant que les documents concernant l'Afrique en général, l'Afrique subsaharienne et l'Océan Indien, à savoir Madagascar, La Réunion, l'île Maurice et les Comores. Les résultats obtenus doivent donc être considérés comme une approximation, suffisamment représentative cependant.

¹ Ces mesures ont été faites, dans un premier temps, en mesurant l'épaisseur des fiches (chaque fiche constituant une notice se rapportant à un titre d'ouvrage), un décompte manuel représentant un travail trop long.

² De nombreuses notices de documents édités entre 1980 et 1990 ont été récupérées dans la bibliographie nationale, lors de l'informatisation.

³ Voir Annexe X, Classement méthodique du fonds BAOM

Il n'a pas toujours été aisé de séparer les collections sur l'Afrique subsaharienne et Madagascar de l'ensemble des collections. Le fichier méthodique, s'il propose souvent des subdivisions géographiques, regroupent parfois indifféremment tous les documents sur « l'outre-mer »¹.

Pour les documents informatisés, une extraction correspondant aux ouvrages sur l'Afrique subsaharienne a pu être réalisée à partir d'une requête utilisant les indices Dewey.²

Nous parvenons à un volume qui se répartit ainsi :

- 56 076 documents antérieurs à 1991
- 4 824 documents de 1991-2001

soit un total de 60 900 ouvrages¹.

La consultation des registres d'inventaire, peu pratique à utiliser car les ouvrages n'y sont pas classés et qu'ils comportent des erreurs, fournit un chiffre inférieur, mais en cohérence avec la marge d'erreur évoquée. Ainsi, pour la période antérieure à 1991, on obtient un volume d'environ 50 328 documents, soit une différence de 5748 documents.

1.1. L'âge des documents

1.1.1. Répartition selon les dates d'édition des documents

Les acquisitions faites par le service de presse d'Afrique contemporaine à partir de 1962 ou par des achats, portent sur des ouvrages contemporains. Les dates d'entrées coïncident alors avec les dates d'édition. Les ouvrages plus anciens, édités vers 1830-1850, proviennent des différentes agences des colonies.

En étudiant les registres d'inventaire, on obtient la répartition suivante :

¹ par exemple, pour le thème des « traités et conventions », des « biographies »...

² Cette extraction a été réalisée par Sylvie Bohem, responsable de la division du traitement documentaire.

Périodes d'édition	Nb documents	%
avant 1960	21 000	38,08%
1961-1970	10 000	18,13%
1971-1981	11 982	21,73%
1981-1990	7 346	13,32%
1991-2001	4 824	8,75%
Total	55 152	

1.1.2. Analyse plus fine pour la période antérieure à 1960

Un repérage des ouvrages les plus anciens a été effectué afin de définir les « extrêmes » du fonds. (Annexe XI)

Les ouvrages les plus anciens conservés à la bibliothèque correspondent à 16 titres achetés le 1^{er} août 1946 à « Monsieur Lacascade »², édités vers 1770-1780.³

Une analyse plus précise sur la répartition des ouvrages antérieurs à 1960 a été menée sur un échantillon de 2010 documents⁴, soit environ 10% de la tranche chronologique concernée.

Périodes d'édition	Nb documents	%
avant 1900	311	15,47%
1900-1939	783	38,96%
1940-1959	916	45,57%
Total	2010	

Les documents du 19^e siècle sont majoritairement édités entre 1880-1890, qui correspond à l'apogée de l'empire colonial.

1.2. Répartition par langues

Elle est très variable selon les domaines – l'art, la géographie, la politique présentent davantage d'éditions anglophones que les autres domaines -, les époques et surtout les aires géographiques, les études portant sur un pays ou une région étant principalement produites par l'ancienne puissance coloniale concernée. Ainsi, la majorité des ouvrages antérieurs à 1960, se rapportant à l'AOF, l'AEF et Madagascar sont-ils en français, et il faut attendre la fin des

¹ Il faut considérer que ce résultat peut présenter une marge d'erreur de 5% environ supérieure au volume réel ; un ouvrage pouvant être classé dans plusieurs sections thématiques.

² Achat signalé dans le volume II des registres d'inventaire.

³ cotes Df : 8°6087 à 8°6101 et 4°1337 à 4°1340.

⁴ Echantillon obtenu par le croisement des études faites par pays (voir plus loin).

années 1960 pour voir une « internationalisation » des éditions parallèle à l'intérêt grandissant porté aux autres régions d'Afrique, sous la direction de Robert Cornevin.

La répartition des langues a été affinée pour certaines sections du classement méthodique¹, dans lesquelles la présence de documents étrangers paraissait suffisamment importante pour établir un échantillon, représentant environ 20% de chaque section concernée.

Problèmes sociaux² :

Période d'édition	Langue des documents		
	<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	<i>autres</i>
<i>Avant 1959</i>	93%	0%	7%
<i>1960-1969</i>	57%	36%	7%
<i>1970-1979</i>	57%	36%	7%
<i>1980-1990</i>	67%	31%	2%
Total	64%	30%	5%

décolonisation³ :

Langues	%
Français	34
Anglais	53,7
Autres	12,6 (surtout allemand)

Si les documents portant sur la colonisation sont presque exclusivement en français, les études sur la période de la décolonisation sont majoritairement en langues étrangères. Cet écart s'explique du fait du « retard » des études françaises dans ce domaine.⁴

¹ Le décompte du fichier manuel, qui a servi de base aux échantillons et analyses, est placé en annexe XII.

² Correspondant à la section T.IX.S.II.P.1 du classement méthodique.

³ correspondant à la section T.IX.S.I.P.4.

⁴ La colonisation reste encore un sujet tabou, comme le soulignent encore tous les débats récents sur la guerre d'Algérie.

La géographie¹ :

Période d'édition	Langue des documents en %		
	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>autres</i>
<i>Avant 1959</i>	2 %	97%	1%
<i>1960-1969</i>	68%	18%	14%
<i>1970-1979</i>	20%	65%	15%
<i>1980-1990</i>	36%	50%	14%
Total en %	18%	75%	7%

Les langues rangées sous l'appellation « autres » sont par ordre d'importance l'allemand puis l'italien.

1.3. Répartition par domaines (Dewey)

Le classement méthodique est le reflet de l'approche de l'époque coloniale et des besoins de l'Agence économique afin de former les futurs cadres coloniaux. Il a paru plus clair, afin de définir l'importance respective des différents domaines et ainsi dégager les pôles d'excellence des collections sur l'Afrique, de regrouper les différents thèmes recensés dans le classement méthodique selon la classification Dewey². Pour réaliser un tableau de correspondance (annexe XIII), nous avons suivi la 19^e version de la classification Dewey, car la bibliothèque utilise cette dernière pour le catalogage informatisé des ouvrages.³

¹ Titre II du classement méthodique

² Voir tableau de correspondance classement méthodique-classification Dewey,

³ classification utilisée à des fins statistiques uniquement puisqu'il n'y a pas de plan de classification, les ouvrages étant majoritairement conservés en magasin et consultable sur « commande ».

1.3.1. Répartition de l'ensemble des collections

DEWEY	Total	%
960: histoire	9878	16,2%
320: politique	6892	11,3%
330: économie	6561	10,8%
600: techniques	5378	8,8%
390: ethnologie	4317	7,1%
301-310: sociologie	4024	6,6%
800: littérature	3525	5,8%
700: arts	3296	5,4%
910: géographie	2988	4,9%
350: administration	2914	4,8%
200: religion	2461	4,0%
000: généralités	1920	3,2%
500: sciences pures	1755	2,9%
400: langage	1619	2,7%
370: enseignement	1393	2,3%
340: droit	1232	2,0%
380: commerce	697	1,1%
100: philosophie	50	0,1%
Total	60900	

L'histoire, la politique, l'économie représentent les points forts de la collection. Les techniques doivent leur « poids » aux nombreux documents sur l'agriculture. La littérature et les arts, domaines plus ou moins abandonnés dans les collections à partir de 1991, n'en demeurent pas moins une composante importante.

1.3.2. Répartition par domaines avant 1991

DEWEY	nombre de documents	%
960: histoire	9564	17,1%
320: politique	6062	10,8%
330: économie	5576	9,9%
600: techniques	5033	9,0%
390: ethnologie	4288	7,6%
800: littérature	3400	6,1%

301-310: sociologie	3350	6,0%
700: arts	3094	5,5%
350: administration	2770	4,9%
910: géographie	2518	4,5%
200: religion	2346	4,2%
000: généralités	1750	3,1%
500: sciences pures	1740	3,1%
400: langage	1593	2,8%
370: enseignement	1277	2,3%
340: droit	1117	2,0%
380: commerce	598	1,1%
Total	56076	

Un tableau plus détaillé pour les collections antérieures à 1960 a été obtenu à partir de grilles établies pour six pays en particulier (voir plus loin). Il met en évidence l'évolution progressive des axes d'intérêt représentés dans le fonds, qui, plus largement, accompagnent l'évolution des recherches sur l'Afrique : l'histoire prédominante avant 1900, l'émergence et l'affirmation des études économiques vers 1940, le développement des études politiques et sociales après la deuxième guerre mondiale¹. (Annexe XIV)

1.3.3. Répartition par domaines des collections 1991-2001

DEWEY	Nb de documents	%
330 : économie	985	20,4
320 : politique	830	17,2
301-310 : sociologie	514	10,7
910 : géographie	470	9,7
600 : techniques	345	7,2
960 : histoire, biographies	314	6,5
000 : généralités	170	3,5
360 : pbs et services sociaux	160	3,3
350 : administration	144	3,0
700 : arts	129	2,7
800 : littérature	125	2,6
370 : enseignement	116	2,4

¹ sans doute lié à l'affirmation des revendications indépendantistes des colonisés.

200 : religion	115	2,4
340 : droit	115	2,4
380 : commerce	99	2,1
711 : urbanisation	73	1,5
100 : philosophie	50	1,0
390 : ethnologie	29	0,6
400 : linguistique	26	0,5
500 : sciences pures	15	0,3
Total :	4824	

La distribution des documents acquis dans la dernière décennie met en relief l'évolution de la politique d'acquisition de la bibliothèque sur l'Afrique. Les domaines économique, politique et social (en y insérant la classe 360) constituent les grands axes des collections récentes, plus en « harmonie » avec la mission d'information sur les grands problèmes d'actualité de la Documentation française. Il faut noter que les techniques, toujours largement représentées par les ouvrages sur les techniques agricoles, restent un domaine fort dans l'offre documentaire.

Le domaine de l'histoire est en perte de vitesse, ce qui peut être dommageable pour un fonds dont la valeur historique est une spécificité essentielle. Des acquisitions soutenues d'études historiques sur les périodes coloniales et post-coloniales – domaines bien traités par les chercheurs américains et anglais - seraient en parfaite adéquation avec le fonds et contribueraient peut-être à établir davantage de liens entre les collections « anciennes » et récentes.¹

1.4. Répartition par pays

Les collections antérieures à 1960 portent naturellement sur l'Afrique francophone, puisqu'elles sont issues des agences de l'AOF, l'AEF et Madagascar.

Pour les collections acquises entre 1962 et 1982, un récapitulatif par pays et par thèmes est paru dans la revue *Afrique contemporaine*, à l'occasion des vingt ans de la revue.(Annexe XV). Il confirme l'importante représentativité

¹ voir partie III, sur la mise en valeur du fonds.

de certains pays, constatée dans le dépouillement du fichier manuel aux sections « histoire » et « ethnographie » (« études anthropologiques et raciales ») :

Pays	% en histoire	% en ethnographie
Afrique du Sud	14,4	5,1
Madagascar	7,8	9,7
Nigeria	5,3	4,3
Zaïre	7,6	3,7
Sénégal	4,6	5,1

Une grille plus affinée décrivant la répartition des collections par dates et par thèmes a été réalisée pour cinq pays bien représentés dans les collections, soulignant que les zones anglophones – Nigeria, Afrique du Sud – sont également bien couvertes par la bibliothèque.(Annexe XVI).

1.4.1. Les collections 1991-2001

Des recherches dans le logiciel Dynix par pays (requête « mot-clé du sujet ») ont donné lieu à l'établissement d'une grille détaillant la place quantitative des régions et pays d'Afrique dans les collections récentes. (annexe XVII).

2. Etudes comparatives avec d'autres bibliothèques

2.1. Les collections coloniales

La bibliothèque de la Documentation française possède sans aucun doute de nombreux documents en commun avec la bibliothèque du Centre des Archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence. Ainsi, à la lecture du catalogue méthodique de la bibliothèque du ministère des Colonies – recueillie par le CAOM - établi par Victor Tantet en 1905, constate-t-on la présence de nombreux titres d'ouvrages et de périodiques à la bibliothèque de la Documentation française.¹ (Annexe XVIII). De même, il est certain que les collections de la Bibliothèque administrative de Paris² – dans une mesure moins importante cependant – présentent des similitudes avec le fonds « Afrique outre-mer ».

2.1.1. Comparaisons avec les collections de la Bibliothèque nationale

2.1.1.1. Histoire

Pour la section « histoire coloniale », un échantillon de 20%³, soit 210 documents, a été comparé avec les collections de la BnF, via le catalogue en ligne BN-Opale+.

Période d'édition	échantillon	présents à la BnF	%
Avant 1959	100	70	70%
1960-1969	20	9	45%
1970-1979	32	19	59%
1980-1990	58	45	78%
Total	210	143	68%

¹ Une étude plus précise n'a pas été entreprise, la période concernée étant un peu limitée.

² Collections non étudiées, nous le rappelons, car les fichiers n'étaient pas disponibles.

³ L'échantillon est réparti selon l'importance quantitative des tranches chronologiques représentées et des langues.

Au total, 68% des documents étudiés sont présents à la Bibliothèque nationale. Le pourcentage le plus élevé s'observe pour les documents édités entre 1980-1990 – meilleure couverture du Dépôt légal ? – ainsi que pour les documents antérieurs à 1960, tranche chronologique présentant une majorité d'ouvrages français.

Les ouvrages absents de la BnF sont, en majorité, des éditions belges (surtout pour les éditions antérieures à 1959), des éditions francophones éditées dans les anciennes colonies françaises (Dakar, Yaoundé notamment), et quelques éditions anglophones (anglaises et américaines).

Pour la section « Histoire de l'Afrique noire », un échantillon a été prélevé sur quelques pays et sur les généralités par régions.

rubriques	échantillon	présents à la Bnf	%
généralités	44	28	64%
Af. australe	16	12	75%
Af. centrale	12	10	83%
Af. occidentale	80	45	56%
Af. orientale	28	20	71%
Af. du sud	70	38	54%
Angola	12	9	75%
Madagascar	36	25	69%
total	298	187	63%

La variation parfois importante des pourcentages – seulement 56% pour l'Afrique occidentale contre 83% pour l'Afrique centrale – ne répond pas véritablement à une logique. De nombreux ouvrages anglophones sont présents à la BnF et l'Afrique occidentale, en grande partie représentée par des ouvrages francophones, est pourtant la région moins couverte par la BnF dans l'échantillon étudié. On retrouve cependant un pourcentage de « couverture » par la BnF proche de l'histoire coloniale, avec 63 %.

2.1.1.2. *Ethnographie*

Pour la section « études anthropologiques et raciales », un échantillon de 222 documents a été comparé avec la BnF.

65% des documents sont également conservés par la BnF. Une répartition par langues souligne le taux beaucoup moins élevé pour les ouvrages anglophones (22%).

Langues	Echantillon	Présents bnf	%
Français	150	106	71%
Anglais	64	32	22%
Autres (alld)	8	6	75%
Total	222	144	65%

2.1.1.3. La littérature

Les ouvrages littéraires représentés témoignent d'une grande variété de genres et constituent un fonds intéressant pour l'étude de ce domaine. La littérature coloniale, particulièrement abondante pour la période 1890-1940, et dont la valeur littéraire est loin d'être évidente, représente un témoignage historique de premier plan pour l'étude de « l'imaginaire » sur les populations colonisées¹. Pour la période ultérieure, les œuvres littéraires d'auteurs africains² - généralement éditées par *Présence Africaine*, éditions créées par Alioune Diop en 1947 - sont également bien représentées dans les collections - , dont celles se rattachant au mouvement de la Négritude.

« *La Négritude est la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de noir, de notre histoire et de notre culture* ». Aimé Césaire³

La poésie africaine subsaharienne : 1973-1983

128 ouvrages sur la poésie de l'Afrique noire sont conservés à la bibliothèque de la Documentation française.

¹ Voir DURAND Jean-François (éd.), *Regards sur les littératures coloniales. Tome I : Afrique francophone ; Tome II : Afrique francophone : approfondissements*. Paris, L'Harmattan, 1999. 287 et 364 p.

² La littérature africaine francophone naît vers les années 1920, notamment avec le roman *Batouala* du guyanais René Maran.

³ Cité par L.S. Senghor, *Liberté 3, Négritude et Civilisation de l'universel*, Le seuil, Paris, 1977, p.270.

Nb d'ouvrages	Présents à la BnF	Taux de recouvrement
128	60	47%

Les 53% ne sont trouvant pas à la BnF sont surtout des éditions africaines et anglophones.

Romans africains, 1973-1983

296 romans, pour la période concernée, sont conservés à la Documentation française, se répartissant ainsi :

Langues	Nb documents	%Présents à la BnF*
Français	125	60 %
Anglais	141	30%
Allemand	13	50%
Espagnol	11	67%
africain	6	50%
Total	296	46%

* comparaison faite sur un échantillon de 30%, soit 90 documents

Le fonds littéraire de la bibliothèque paraît relativement originale. Le taux de recouvrement relativement limité de la BnF (autour de 47%) peut s'expliquer par la nature des acquisitions, qui, à cette époque, doivent beaucoup aux voyages et rencontres de Robert Cornevin.

2.2. Les acquisitions courantes

2.2.1. Les ouvrages

Des sondages ont été effectués à partir des collections récentes de la bibliothèque, afin de positionner son offre par rapport à l'environnement documentaire. Les comparaisons se sont portées sur des bibliothèques tournées vers l'actualité et pouvant « concurrencer » celle de la Documentation française : la BDIC, la bibliothèque publique d'information (BPI) du centre Beaubourg et la bibliothèque de la fédération nationale des sciences politiques (FNSP), fréquentée par les publics externe et interne de la bibliothèque de la Documentation française.¹

¹ Cf. enquête de Cécile de Coccola sur le public de la Df (bibliographie).

2.2.1.1. Sondages par pays

Ces sondages qui situent le volume de l'offre de la Df, portent sur les éditions 1990-2001. Les recherches ont été faites sur les catalogues en ligne des bibliothèques, en combinant les critères « mot-clé du sujet », « dates », « ouvrage » ou « monographie ».

Bibliothèques/Pays	Madagascar	Sénégal	Nigeria	Zaire, RDC
DF	155	172	163	148
FNSP	44	79	214	90
BPI	103	85	29	83
BDIC	41	41	68	110

Ces sondages révèlent l'importance numérique des documents proposés par la bibliothèque. On constate également que l'offre de la BDIC est relativement réduite, tandis que la BPI offre un niveau quantitatif non négligeable et bien « réparti ». L'offre de la FNSP est également importante, bien que beaucoup plus spécialisée en sciences politiques (voir plus loin).

2.2.1.2. Acquisitions 1998-2001 : les points forts de la bibliothèque de la Documentation française

Une comparaison plus fine des acquisitions sur trois années, 1998-2000, a été réalisée (échantillon de 493 documents). Il s'agit de voir dans quelle mesure les collections de la Documentation française peuvent représenter une spécificité. (Annexe XIX).

On constate que 44 % des documents de la Df ne se retrouvent dans aucune des trois bibliothèques comparées (BPI, BDIC, FNSP) et 8% environ des documents sont au contraire présents dans les trois bibliothèques. Ces derniers sont des ouvrages généraux sur l'histoire de l'Afrique ou d'une région, des essais sur une situation d'actualité ou des biographies d'officiels africains¹ et présentent tous la particularité d'être en français.

16 % des ouvrages sont présents dans deux autres bibliothèques et 33% dans une autre bibliothèque.

¹ Par exemple, *La question énergétique au Sahel* de Jean-Paul Minvielle, *Une nouvelle Afrique à l'aube du XXI^e siècle* de Jean-Louis Roy, *Biographie de Thomas Sankara* de Bruno Jaffre...

Nous avons plus particulièrement regardé les ouvrages qui ne sont présents qu'à la bibliothèque de la Documentation française.

Les sujets sont les suivants :

Thèmes	Nb documents	%
Développement rural, agriculture	35	16%
Politique (apartheid, démocratisation...)	26	12%
Histoire (colonisation, biographies)	25	11%
Ethnologie (pratiques religieuses, ethnies)	24	11%
Santé (Sida, paludisme, malnutrition)	23	11%
Economie	17	8%
Questions sociales (femmes, violence...)	16	7%
Art, culture	14	6%
Urbanisation, environnement	13	6%
Développement, coopération	10	5%
Etudes générales sur un pays	9	4%
Littérature	6	3%
Total	218	

Les langues de ces documents se répartissent ainsi :

- francophones : 48%
- anglophones : 47%
- allemand : 5%

Il faut noter l'importance des acquisitions autour du développement rural, qui semble une spécificité de la bibliothèque. Le domaine de la santé, constitue également un « plus » de la bibliothèque, touchant de près l'actualité de l'Afrique contemporaine. Enfin, il faut noter que les publications officielles (FMI, Banque Mondiale), - non cotées dans le fonds Afrique -, sont un point fort des collections, peu conservées dans les autres bibliothèques étudiées.

L'ensemble des ouvrages, dont les éditeurs et les auteurs sont des gages de sérieux (éditions universitaires ou d'instituts spécialisés, éditeurs londoniens et allemands spécialisés sur l'Afrique, les éditions Karthala, CEAN de Bordeaux...), offre un niveau de qualité indéniable.

2.2.2. Les périodiques vivants

2.2.2.1. Les titres reçus par la bibliothèque¹

Les périodiques traitant de l'Afrique sont catalogués sous plusieurs cotes, ce qui rend plus malaisé leur repérage. Outre les 75 titres cotés dans le fonds Afrique, dont nous avons vu les diverses provenances², il faut mentionner les périodiques annuels qui sont cotés comme des ouvrages, et les quotidiens, les collections de « country report »³... cotés sous les lettres J, K, L.

Le nombre de périodiques baisse régulièrement depuis quelques années, du fait de l'abandon progressif des échanges que la bibliothèque ne peut maintenir faute de personnel. En 1996, 140 périodiques vivants étaient cotés dans le fonds Afrique outre-mer, contre 94 aujourd'hui. Parmi ceux-ci, neuf journaux officiels de pays d'Afrique subsaharienne sont reçus par la bibliothèque.

Ces derniers constituent l'essentiel des titres en provenance d'Afrique, auxquels il faut ajouter *l'Economie de la Réunion*, *l'Appel de la Côte d'Ivoire* et *African studies* (Johannesburg). La presse africaine est donc absente de l'offre de la bibliothèque.

Le contenu des périodiques est relativement riche et varié, dans les thèmes et les provenances. Cependant, la diversité des opinions représentées, que revendique la bibliothèque, pourrait être plus développée : sur les questions politiques, les publications sont davantage « officielles » que « polémiques ». De même, le niveau des publications est relativement disparate : des titres tels que *Frères d'armes*, *L'ancre d'or*, *Foi et développement*, *Mission de l'Eglise*, *La Clarté-Dieu* sont davantage des bulletins d'informations très marqués idéologiquement que des sources fiables sur l'actualité. Ils côtoient des revues scientifiques offrant des articles de haut niveau, peu accessibles à un public non spécialisé (*Africa*, *Africa Today*, *Journal of African history* de l'université de Cambridge...).

¹ Annexe XX.

² Annexe I

³ 17 titres concernant l'ensemble des pays africains

Cette diversité peut être une richesse, chacun pouvant trouver un titre l'intéressant. Elle est aussi une faiblesse, dans le sens où la bibliothèque offre « un peu de tout » mais sans véritable cohérence et donc visibilité pour l'utilisateur. Un recentrement sur les grands domaines fortement représentés dans le fonds d'ouvrages, - questions politiques, sociales et économiques, et histoire – aux dépens des revues ethnographiques spécialisées serait sans doute plus judicieux.

2.2.2.2. *Positionnement de l'offre de périodiques*

Les périodiques reçus par les bibliothèques précédemment comparées, ont été recensés, afin de positionner l'offre de la Documentation française. En outre, la liste des périodiques reçus actuellement par le CEAN de Bordeaux¹ constitue une bonne bibliographie en ce domaine, afin d'envisager de nouveaux abonnements. Actuellement, 42 titres de la bibliothèque sont également reçus par le CEAN.

Concernant l'Afrique, voici l'offre des bibliothèques étudiées (annexe XXI) :

- FNSP : 90 titres de périodiques, dont 31 francophones, 57 anglophones, 1 allemand, 1 néerlandais. 38 titres sont présents à la Df.
- BDIC : 54 titres de périodiques, dont 27 francophones, 23 anglophones, 3 hispanophones, 1 allemand. 24 titres sont présents à la Df.
- BPI : 45 titres de périodiques, dont 32 francophones et 13 anglophones. 32 titres sont présents à la Df.

L'offre de la FNSP est plus homogène dans les thèmes et le niveau scientifique : les études politiques, économiques sont prioritaires et correspondent aux recherches des étudiants concernés. L'offre de la BDIC est proche de la Documentation française dans la diversité des thèmes et des niveaux ; elle est cependant plus axée sur les questions des droits de l'homme et la variété des opinions représentées est plus vaste (*Afrique info* de l'association Survie, *Mémoire plurielle*, revue fascisante...). Enfin, l'offre de

¹ voir le catalogue en ligne à l'adresse <http://www.cean.u-bordeaux.fr>

la BPI, plus réduite, correspond à la pluridisciplinarité des fonds ; les titres absents de la Documentation française traitent de l'art africain.

Il est à noter que 49 titres ne sont présents qu'à la Documentation française, et notamment les journaux et publications officiels, qui constituent un atout pour la bibliothèque.

2.2.2.3. *Quel développement de l'offre des périodiques ?*

Le développement des titres africains, en cohérence avec les collections axées sur l'actualité, serait sans aucun doute un atout pour la Documentation française, cette offre étant peu présente dans les bibliothèques parisiennes. Cependant, ce projet demande du temps, un budget solide et la spécialisation d'un bibliothécaire, connaissant bien l'actualité de la recherche ainsi que les pays concernés. Les difficultés éditoriales de nombreux pays africains – manque de papier, instabilité politique... - ont pour conséquence des durées de vie très courtes de certains titres et une irrégularité fréquente des abonnements.¹ Une veille documentaire régulière et l'entretien d'un réseau de « fournisseurs » sont indispensables. C'est pourquoi certaines bibliothèques font appel à des intermédiaires, service onéreux mais représentant un gain de temps considérable.²

2.3. Les limites de l'analyse

L'analyse quantitative des collections, ainsi que les sondages comparatifs réalisés ont été très consommateurs de temps. Une analyse qualitative très poussée n'a pas été menée, et ce pour plusieurs raisons.

Cette entreprise lourde nous a paru relativement vaine concernant les collections « coloniales », qui revêtent un caractère patrimonial en lien avec la mémoire collective. Ces collections, qui représentent une part importante du fonds Afrique, ont davantage le statut de témoignage historique sur le contexte colonial dans son ensemble³ qu'une véritable valeur scientifique –

¹ Cf Afrique centrale. *Des médias pour la démocratie*, Paris, Institut Panos, 2000, .

² La Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales fait appel à un fournisseur anglo-saxon.

³ processus de colonisation, politique menée dans les colonies françaises, propagande relayée dans toutes formes d'études et d'écrits – approches ethnologiques, romans coloniaux, livres scolaires...

quelle validité accorder aux nombreux documents dont les arguments sont orientés afin d'appuyer l'idée « d'une mission civilisatrice de la France » auprès des colonisés, sans parler des « études » prônant une hiérarchie des races ?-. Les documents plus « neutres » – études sur les productions agricoles, les espèces animales, les ressources naturelles... - témoignent des intérêts économiques liés à l'exploitation des matières premières des territoires colonisés. Le fonds colonial constitue donc un sujet d'étude en lui-même.

Plus largement, les collections de la bibliothèque sont le reflet de l'évolution des relations entre la France – et les autres pays européens - et l'Afrique.

A partir des indépendances, les collections changent de facto de nature, et les ouvrages écrits par les Africains eux-mêmes se font plus nombreux, grâce, entre autres, à la direction de Robert Cornevin. C'est ainsi que les collections acquises dans les années 1970-1980 sont sans aucun doute les plus hétérogènes, du fait de la collecte enthousiaste de celui-ci, guidée par une grande curiosité et de nombreuses relations ; la part de hasard n'y est donc pas absente. Ainsi, le domaine de la littérature africaine peut apparaître comme un « embryon » de collection isolé et « atypique », ne donnant plus lieu à de nouvelles acquisitions.

Il est cependant délicat d'envisager un désherbage, ces collections pouvant acquérir une valeur patrimoniale. Une expertise par des spécialistes et des historiens paraît ici indispensable.

Les critères de qualité, évoqués entre autres par Anne Kupiec¹, portant sur la référence des auteurs, éditeurs, l'intérêt scientifique de l'ouvrage, le niveau de difficulté... , apparaissent beaucoup plus valides pour les acquisitions des vingt dernières années. La tenue de comités de sélection afin de discuter des acquisitions garantit un contrôle de ces indicateurs. Le problème ne se pose pas tant au niveau de chaque ouvrage pris isolément qu'au niveau de la collection², au sein de laquelle « *chaque document individuel perd de son importance intrinsèque : son intérêt réside dans les liens qu'il établit avec des documents*

¹ KUPIEC Anne, dir. *Bibliothèque et évaluation*. Paris, éditions du Cercle de la Librairie, 1994, 197 p., (coll. « Bibliothèques »).

² Voir p.18 du présent mémoire, « le choix des acquisitions ».

voisins pour représenter à la fois un ensemble de savoirs et un projet vers un ou des publics. »¹

La coexistence des publics interne et externe a ainsi marqué un frein à l'établissement d'un plan de développement des collections – quel public privilégier? – et cette situation reste floue dans les missions de la bibliothèque, même si les attentes du public externe préoccupent davantage la bibliothèque depuis quelques années. La réorientation des acquisitions depuis 1991, recentrées sur quelques domaines phares, assure ainsi une plus grande cohérence de l'offre.

Les collections sur l'Afrique subsaharienne constituent une mine documentaire dont le fonds historique est une des forces essentielles, offrant le ferment pour comprendre et compléter les problématiques soulevées par l'étude de l'Afrique contemporaine, qui sont au cœur des acquisitions récentes. Elles s'intègrent ainsi dans le fonds plus général de la bibliothèque, axé sur les questions politiques, économiques et sociales actuelles tant au niveau de la France qu'au niveau international.

¹ Bertrand Calenge, in *Conduire une politique documentaire*. (voir biblio.)

III

*Perspectives de mise en valeur des
collections sur l'Afrique*

La valorisation des collections s'avère nécessaire, au regard de constatations faites durant les plages de service public que j'ai pu effectuer durant le stage et d'une étude préalable sur la consultation des collections par le public externe.

Les moyens de mettre en valeur le fonds, en prenant en compte le contexte documentaire lié au thème de l'Afrique subsaharienne ainsi que les problèmes particuliers que rencontre la bibliothèque, sont abordés dans le deuxième chapitre.

1. La consultation du fonds Afrique par le public

Un dépouillement des bordereaux de consultation d'ouvrages remplis par les lecteurs a été nécessaire afin de définir, de façon rapide, les domaines les plus consultés. Il complète les statistiques de fréquentation que la bibliothèque tient régulièrement pour son rapport d'activités. Les données concernant l'origine géographique et l'activité des lecteurs consultant le fonds « Afrique » n'ont pu être exploitées car elles sont portées sur des fiches indépendantes des bordereaux de consultation.

1.1. Les statistiques de fréquentation et de consultation

En 2000, 1857 ouvrages cotés dans le fonds Afrique ont été consultés par les lecteurs¹, sur un total de 16 412 consultations, soit **11% des consultations**. Pour les trois premiers trimestres de 2001, on enregistre 1 155 ouvrages consultés sur un total de 10 536, soit 11% également. (Annexe XXIIa). Pour les périodiques, 602 demandes sur 8403 se rapportent au fonds Afrique, soit 7%². (Annexes XXIIb et c).

Parmi les périodiques produits par la Documentation française, la consultation de la revue Afrique contemporaine représente 98 demandes sur un total de 1219, soit 8%.

¹ Ils étaient 16 159 en 2000, et 11 318 pour les quatre premiers trimestres de 2001.

² les consultations des titres en accès libre ne sont pas quantifiées.

En parallèle à la consultation du « fonds Afrique », il convient de mentionner la consultation du fonds dit « international », composé des publications du FMI, de la banque mondiale, de l'UNESCO... et qui souvent complètent des études sur les pays africains (données statistiques).

1.2. Etude des bordereaux de consultation

Nous avons dépouillé 280 bordereaux de consultation d'ouvrages, nombre suffisant pour avoir une vision représentative de l'ensemble des consultations (les demandes étant assez répétitives)¹.

Les ouvrages consultés ont été regroupés par thèmes suivant la 19^e version de la classification Dewey. Les dates d'édition n'étant pas indiquées sur les demandes, nous n'avons pu étudier l'âge des documents consultés.

1.2.1. Les thèmes consultés par les lecteurs

Les sciences sociales viennent largement en tête des thèmes de recherche des lecteurs, concernant 73% des demandes d'ouvrages. Puis l'histoire et la géographie représentent environ 12% des consultations. Dans le domaine des techniques (4,3%), l'agriculture occupe une place dominante. (Annexe XXIIIa)

La prédominance de la classe 300 est logique puisqu'elle caractérise l'offre documentaire générale de la bibliothèque. (Annexe XXIIIb).

39% des consultations de cette division concernent la politique (dont les problèmes liés à la colonisation), 28% les questions économiques, et 19% les questions sociales. L'ethnologie ne représente que 2,5% des sujets de recherche.

Bien que les dates des documents n'aient pu être analysées en détail, les documents antérieurs aux années 1980 semblent peu consultés. Lors des plages de service public, nous avons pu constater le fait que la majorité des ouvrages consultés ont été trouvés sur l'OPAC informatisé et non dans les

¹ Nous n'avons pris en compte les demandes réitérées par les mêmes lecteurs pour les mêmes ouvrages.

fichiers manuels, ce que confirme l'absence de thèmes uniquement présents dans le fonds plus ancien (littérature, arts, sciences naturelles...)

1.2.2. Les régions concernées par les recherches

Lorsque les régions ou pays étaient identifiables, ils ont été recensés pour établir une répartition des demandes.(Annexe XXIIIc)

L'Afrique occidentale vient largement en tête avec environ 60% des consultations ; la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont les pays les plus consultés. 28% des demandes concernent l'Afrique centrale. Les recherches portent essentiellement sur les pays francophones.

Les documents édités à partir de 1980 constituent la grande majorité des demandes de consultation. Le fonds proprement « colonial », peu connu du public, est sous-exploité. Un signalement plus visible à l'intérieur même de la salle de lecture serait, entre autres, nécessaire.

2. La valorisation des collections

2.1. Des collections en prise avec l'actualité

Le fonds « Afrique outre-mer », présentant un intérêt certain pour la recherche, est aussi un fonds en lien avec plusieurs initiatives culturelles et débats actuels touchant un public plus large. Ce contexte peut appuyer la valorisation des collections, d'autant plus que la bibliothèque, ouverte à tous publics¹, est sans aucun doute plus accessible qu'une bibliothèque patrimoniale ou universitaire.

¹ dans la limite de ses 76 places cependant.

2.1.1. Débats autour de la colonisation et de l'imaginaire colonial

Nous avons déjà amplement parlé du contenu des collections coloniales et de leur valeur historique. Celui-ci est directement concerné par les débats actuels et réguliers sur la colonisation et la négation de l'identité des colonisés, faits difficilement assumés par les pouvoirs et la mémoire collective. Les récentes polémiques autour de la Guerre d'Algérie ont donné lieu à réexamen de l'histoire coloniale française, autour de programmes télévisuels¹, de numéros spéciaux dans la presse², de manifestations culturelles³ : l'exposition du Musée des Arts d'Afrique et d'Océanie, *Kannibals et Vahinés* aborde le thème de l'imaginaire colonial, de même qu'une série de conférences, *Mémoires coloniales*, organisée en novembre-décembre 2001 à l'Institut du Monde Arabe de Paris par l'ACHAC (association pour la connaissance et l'histoire de l'Afrique contemporaine). Le sujet prend une certaine ampleur, avec la publication de plusieurs ouvrages sur les drames de la colonisation et leurs répercussions, dans un contexte peut-être davantage favorable à une étude plus objective et dépassionnée. Ainsi Pascal Blanchard notait-il :

« *Malgré une nouvelle génération de chercheurs et des travaux qui en renouvellent l'approche, l'histoire coloniale, depuis les indépendances, a oscillé entre hagiographie et anticolonialisme stérile, contribuant à obscurcir les enjeux de cette histoire complexe.* »⁴

La mise en valeur des collections ayant trait à l'histoire coloniale prend alors toute son acuité.

2.1.2. Le chantier du musée du Quai Branly, l'Afrique « en vogue »

L'ouverture, en 1999, du pavillon des Arts premiers au musée du Louvre, donnant un avant-goût du futur musée du Quai Branly sur les Arts africains,

¹ Soirée Théma sur la colonisation, en décembre 2001, sur Arte, débats sur la 5^e chaîne...

² Manière de voir n°51, le monde diplomatique.

³ Voir le 18^e festival international des théâtres francophones de Limoges du 20 au 30 septembre qui invitait à s'interroger sur le colonialisme « Quelque chose suit son cours ».

⁴ Pascal Blanchard in *Images et colonies. Mémoires d'empire* ; Manière de voir n° 51. « Entre apothéose et oubli », p. 92-94.

océaniens et asiatiques, a suscité un intérêt renouvelé pour les civilisations et les arts africains. Cet engouement devrait s'amplifier avec l'ouverture prévue en 2004 du musée et là encore, la bibliothèque peut bénéficier du contexte extérieur, même si les collections ne touchent pas directement l'art. En effet, la problématique colonialiste est présente dans le projet du musée et de la future médiathèque du quai Branly. « *L'histoire coloniale des pays d'Afrique et d'Océanie est un des axes forts des collections de la bibliothèque du Musée National des Arts d'Afrique et d'Océanie qu'il faut maintenir dans la future médiathèque* ». ¹

2.1.3. Le contexte documentaire autour du thème du développement

Les collections plus récentes du fonds « Afrique » sont en partie liées avec le thème du développement, concernant majoritairement l'Afrique, mais également l'ensemble des « Pays du sud ». Ces problématiques sont un des axes clés des centres de documentation de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), et constituaient également une préoccupation du réseau Ibiscus. Ce réseau, créé par le ministère de la Coopération, vient d'être supprimé, malgré les pétitions rassemblées par la section « Pays en développement » (PED) de l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS). Ces questions émanent donc principalement de la politique officielle du gouvernement.

2.1.3.1. *La réforme du ministère de la coopération*

En février 1998, le ministère de la Coopération a été rattaché au ministère des Affaires étrangères. Parallèlement, la mission militaire de coopération qui dépendait auparavant du ministère de la défense a été placée sous l'autorité des affaires étrangères.

En 1999, l'ensemble des services chargés de la coopération et du développement ont été regroupés dans une direction générale du quai d'Orsay, la Direction Générale de la Coopération Internationale et du

¹ In rapport du groupe de recherche sur le projet du musée du quai Branly.

Développement (DGCID)¹, fusionnant ainsi les services des Affaires étrangères et de la Coopération. La DGCID a pour mission d'agir pour l'aide au développement ainsi que pour la coopération culturelle et universitaire.² Ces modifications ne sont sans doute pas étrangères aux remaniements des réseaux documentaires liés au développement, et donc à une action politique plus large.

2.1.3.2. *La disparition du réseau Ibiscus*

Plusieurs centres qui appartenaient au réseau francophone d'information pour le développement Ibiscus³ ont fermé, avant la suppression définitive de ce dernier en septembre 2001. Ainsi, la bibliothèque de l'ex-ministère de la Coopération a-t-elle fermé ses portes le 1^{er} janvier 2001, le Centre de Documentation de l'enfance et de la famille (CIDEF) en 1998, le CHEAM en 2000, le CEDID de l'IRD est menacé. Un projet de création d'un centre national regroupant les collections de l'IRD, du Centre français pour la population et le développement (CEPED) et d'autres bibliothèques est évoqué, et une expertise a été confiée à Claude Le Moal⁴.

La bibliothèque de la Documentation pourrait éventuellement participer à un futur réseau concernant l'ensemble de ces bibliothèques.

2.1.3.3. *Débats autour de la notion de développement*

« *Il faut partir du constat que la décolonisation va coïncider avec la mise sur agenda politique de la question du développement, ou plutôt de la mise sur orbite du mythe du développement* ». Jean-François Médard.⁵

La notion même de développement, mise en avant dans les projets officiels du ministère des Affaires étrangères, peut, à ce titre paraître artificielle et réductrice. Elle répond à un programme politique, permettant d'insister sur

¹ de même, la Francophonie, qui dépendait jusqu'en 1997 du ministère de la Culture, a rejoint le secrétariat de la coopération.

² Voir site internet du ministère des Affaires étrangères, <http://www.diplomatie.gouv.fr>

³ le réseau Ibiscus a été créé en 1983 à l'initiative du ministère de la coopération, traitant de l'information sur les pays en voie de développement et servant d'outil de coopération documentaire nord-sud.

⁴ Annexe XXIV.

⁵ *In la coopération française en questions*, Paris, BPI en actes, p 19-, *les aspects politiques de la coopération française*.

les relations entre la France et l’Afrique, et illustrant le discours sur l’aide au pays en voie de développement.

2.2. Quelles actions de mise en valeur ?

2.2.1. Des problèmes à résoudre

La mise en valeur des collections sur l’Afrique ne peut avoir de sens si elle n’est accompagnée d’une amélioration des conditions de conservation et d’une spécialisation du personnel. Ces exigences demandent bien sûr une quantification du budget nécessaire et la présentation de projets solides auprès de la hiérarchie, mettant en relief l’intérêt qu’ils représentent pour la Documentation française.

2.2.1.1. *Le problème de la conservation*

Les collections sont conservées sur deux sites : à la bibliothèque, quai Voltaire, dans les magasins en sous-sol et en galerie, et sur le site d’Aubervilliers¹ pour une partie des collections plus anciennes (10 000 premières cotes des formats octavo, périodiques antérieurs à 1980).

Les collections sont d’autant plus fragiles qu’une grande partie des documents datant de la fin du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e siècle, sont constitués d’un papier acide qui se détériore. Le climat des locaux d’Aubervilliers se révèle particulièrement inadapté, puisque les variations de température y sont importantes et le contrôle de l’humidité absent : certains ouvrages, en mauvais état, s’abîment très vite lors des manipulations. Enfin, un dépoussiérage s’impose pour l’ensemble des collections, tant pour leur conservation que pour la communication au public.

2.2.1.2. *Le développement des collections*

Le fonds colonial ne donne pas lieu à des achats en vue de compléter les collections – comme le pratique la bibliothèque de l’Académie des sciences

¹ qui, ironie du sort, porte le nom de Tocqueville, fervent défenseur de l’expansion coloniale, et ce à n’importe quel prix. Voir son *Travail sur l’Algérie*, in *Œuvres complètes*, Tome VI, 1, Gallimard, Paris, 1954.

d'outre-mer - et pourrait être éventuellement enrichi par le don d'une collection.

La politique d'acquisition concerne donc l'édition contemporaine, et la disparition de la revue *Afrique contemporaine*, dont le service de presse alimentait majoritairement les collections oblige la bibliothèque à repenser la politique d'acquisition pour l'Afrique. Malgré la continuation probable de comités de sélection réunissant des rédacteurs plus spécialisés sur l'aire africaine¹, il nous paraît indispensable qu'un bibliothécaire se spécialise afin de prendre en charge la politique d'acquisition.

*« Le développement d'une collection est une démarche de sélection. Il ne peut être confié qu'à des personnels qui connaissent leur sujet ou s'y intéressent suffisamment pour le maîtriser. (...) les personnels doivent pouvoir se consacrer à une spécialisation intellectuelle, condition incontournable d'une compétence réelle. »*²

Les acquisitions sur l'Afrique contemporaine imposent d'autant plus une spécialisation qu'elles exigent un dépassement du cadre de pensée occidental, mais aussi de cette « Afrique inventée »³ par l'imaginaire européen à partir de l'expérience colonial. Le domaine politique est par exemple intimement lié aux structures sociales, et, dans certains pays, à des communautés ethniques en particulier. Le politique et le social sont donc difficilement dissociables⁴. Une bonne connaissance de l'actualité de la recherche et de ses débats⁵ ne peut qu'améliorer l'offre documentaire sur l'Afrique subsaharienne, et, par voie de conséquence, le service de renseignements auprès des lecteurs.

¹ Une nouvelle revue internationale de la Df devrait proposer des dossiers thématiques sur l'Afrique.

² Thierry Giappiconi in *Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres documentaires*, Paris, édition du Cercle de la Librairie, 2001, p.104

³ Notion créée par l'historien Mamadou Diouf.

⁴ Les références en ce domaine sont les recherches du CEAN, et de Christian Coulon notamment sur les structures politiques.

⁵ au CEAN de Bordeaux et au CERI de Paris, deux centres particulièrement dynamiques et novateurs, mais aussi dans les universités africaines.

La bibliothèque de la Documentation française tient à représenter la diversité des opinions politiques et les multiples points de vue qui coexistent sur les problèmes de l'actualité. Nous pouvons cependant nous interroger sur la « liberté d'expression » de la bibliothèque, au sein d'une institution appartenant aux services du premier ministre. Cette interrogation nous paraît légitime dès lors qu'un grand nombre de documents sur la colonisation et la décolonisation touchent à des questions liées à la politique française envers l'Afrique, mais aussi à des problèmes encore très prégnants dans la société actuelle, tels que le racisme¹. Les discussions tenues à la Conférence mondiale contre le racisme, en septembre 2001, à Durban, autour de l'idée d'une indemnisation aux anciens peuples colonisés, soulignent l'acuité du débat et l'ampleur des enjeux.

La question s'est posée de façon concrète - à moindre échelle certes - lors de la sélection d'ouvrages « anciens » à numériser pour une future rubrique Internet qui devrait s'intituler « Trésors de la bibliothèque ». Il s'agissait surtout de sélectionner des ouvrages présentant des gravures, des photographies, répondant surtout à un critère esthétique. Or, il s'avère que peu de documents offrent de « belles images » et que parmi ceux-ci, beaucoup présentent des planches ethnographiques illustrant les « types » africains dans une perspective latente de hiérarchisation des races. Ces illustrations, jugées polémiques, ont donc été écartées du projet de numérisation, pour privilégier des planches botaniques et zoologiques, plus attractives et agréables, mais moins représentatives du fonds. De notre point de vue, il était en effet difficile de mettre en ligne ces documents sans les accompagner d'un commentaire les replaçant dans un contexte et une idéologie ; mais ce commentaire pouvait-il être fait par la bibliothèque ? Il n'y a pas eu de réponse claire à ce sujet.²

¹ Cf. Tzvetan Todorov, *Nous et les autres, la réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, éd. Du Seuil, 1989, 535 p.

² Il faut rappeler que la majorité des discours officiels traitant des relations entre la France et l'Afrique s'appuie sur l'idée d'une longue histoire commune, certes marquée par des épisodes « sombres », mais surtout par des enrichissements mutuels etc...

2.2.2. Un meilleur signalement des collections

2.2.2.1. *La nécessité d'une promotion interne*

Cette question dépend surtout de la volonté des différents services de communiquer entre eux. Il apparaît en effet que la bibliothèque et ses collections sont assez peu connues des autres services de la Documentation française, si ce n'est de quelques rédacteurs fréquentant régulièrement la bibliothèque. La communication devrait surtout être renforcée avec les autres centres documentaires, Cidic – futur Documentation Internationale – et photothèque. La réorganisation de la Documentation française a pour objectif d'instaurer un fonctionnement plus « transversal » favorisant les projets communs entre services¹ ; ce point précis ne peut être que positif, si tant est que les services acceptent de travailler en commun et ne se posent pas en concurrents.

La messagerie et l'Intranet constituent également un moyen rapide de faire connaître l'actualité de la bibliothèque.

2.2.2.2. *Un accès aux documents plus lisible et plus large*

A l'intérieur de la salle de lecture², les fichiers manuels correspondant au fonds Afrique outre-mer sont signalés avec cette inscription peu parlante pour le public « fichier BAOM », initiales de l'ancienne « Bibliothèque Afrique Outre-mer ». Le classement méthodique est disponible dans un classeur³ posé près des fichiers. La signalétique des fichiers manuels – dans l'attente d'une possible informatisation- mériterait d'être modifiée, sans « concurrencer » le fonds général.

La rétroconversion du catalogue ancien serait évidemment le moyen le plus efficace pour favoriser l'exploitation du fonds, non seulement sur place, mais aussi à distance, puisque le catalogue de la bibliothèque devrait bientôt être disponible sur Internet. Cependant, une entreprise de rétroconversion est une

1 Le projet de « l'offre Afrique » est une illustration de cette volonté, encore peu développée dans les faits.

2 Plan des salles en annexe. Ce document va être mis sur internet.

3 Nous avons modifié le titre du classeur, proposant « classement thématique des collections sur l'Afrique et l'outre-mer », plus compréhensible que classement méthodique.

tâche lourde et onéreuse, qui n'entre pas dans les moyens actuels de la bibliothèque. Une numérisation des fiches papier en mode image accompagnée d'une indexation peut être réalisée par un prestataire extérieur, afin d'offrir une consultation en ligne des notices d'ouvrages antérieurs à 1990. La Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine de Paris a choisi ce procédé, qui ne remplace pas une rétroconversion, mais offre l'avantage d'être plus rapide et moins coûteux.¹

Selon les choix, le catalogue numérisé du fonds Afrique constituerait alors un catalogue distinct de celui du fonds général – prolongeant la distinction établi dans les fichiers manuels – ou, dans le cas d'une rétroconversion, pourrait être complètement intégré dans l'OPAC actuel, avec une mention spécifiant la provenance de l'ouvrage².

2.2.2.3. *Numérisation d'ouvrages, dossiers sur Internet*

Le site Internet de la Documentation française, en refonte actuellement, est un bon vecteur pour faire connaître la bibliothèque et ses collections. La rubrique concernant la bibliothèque offrira les renseignements traditionnels, communs à de nombreux sites : renseignements pratiques, historique et contenu des collections, catalogue en ligne, « Trésors de la bibliothèque », sélection de sites pour des liens Internet. Nous avons ainsi proposer à la bibliothèque une liste de sites repérés pour leur richesse et leur intérêt vis-à-vis des collections sur l'Afrique. (Annexe XXVI)³

Nous avons évoqué les problèmes liés à la numérisation d'ouvrages. Pour le moment, la bibliothèque n'a procédé qu'à la prise de vue numérique des illustrations, et envisage de les présenter dans une rubrique inspirée des bibliothèques patrimoniales, « Trésors de la bibliothèque ».

1 Annexe XXV

2 Il semble important de conserver l'origine du document qui est emblématique de l'histoire des collections ; voir partie I.

3 ses bibliothèques pourraient réciproquement faire apparaître le site de la bibliothèque dans leur rubrique de ressources en ligne.

L'élaboration de dossiers en ligne sur des sujets diversifiés et précis (explorations scientifiques, organisation de l'administration coloniale, présentation des publications officielles...), exploitant les ressources du fonds historique, constituerait un moyen de rendre plus « vivants » les documents conservés et de souligner la richesse documentaire du fonds, à travers un « panel » représentatif. Cette démarche présuppose la spécialisation documentaire recommandée plus haut.

L'édition d'un catalogue sur les collections, à l'image de ce qu'a entrepris la bibliothèque administrative de la ville de Paris, représenterait une valorisation plus scientifique. Peu adaptée aux moyens dont dispose la bibliothèque, elle peut être envisagée dans une action commune (voir plus loin).

2.2.2.4. *La promotion vers l'extérieur*

Les procédés « publicitaires » constituent les moyens les plus évidents de la promotion. Celle-ci s'avère plus efficace si l'on choisit une « cible » susceptible d'être intéressée par le contenu des collections. Une présentation synthétique des collections sur l'Afrique subsaharienne¹ a été réalisée à partir d'un document pré-existant. Elle a été affichée dans quelques universités proposant des unités de recherche sur l'Afrique et plus largement sur l'histoire (Jussieu, Nanterre, Paris IV) et envoyée à quelques bibliothèques afin de mieux faire connaître les collections (BAVP, bibliothèque de l'IFRI, institut français de recherche internationale, Cedit, BDIC, CAOM...).

Enfin, elle a été transmise à l'association ACHAC et distribuée lors des conférences sur la mémoire coloniale à l'Institut du Monde Arabe.

Ces démarches, relativement limitées, constituent une préfiguration des actions qui peuvent être menées de façon régulière, n'exigeant pas de gros moyens – si ce n'est l'élaboration d'une plaquette plus « attractive » avec le logo de la Documentation française - mais un suivi de l'actualité, du milieu

¹ Annexe XXVII.

de la recherche, et des manifestations à l'occasion desquelles la bibliothèque peut faire connaître ses collections.

Les diverses actions de promotion peuvent ainsi se résumer¹ :

- la communication de masse : les informations sont diffusées par plaquettes, affiches, par des encarts dans les médias. La bibliothèque peut ainsi utiliser les propres ressources de la Documentation française, à savoir le département de la communication mis en place dans la nouvelle organisation et qui est chargé de réaliser les supports de promotion pour les différents services, et les publications de la Df à l'intérieur desquelles pourraient être évoquées les ressources documentaires de la Documentation française en lien avec l'article concerné.
- Les relations publiques : avec les autres bibliothèques, les chercheurs, le milieu universitaire, des associations... Il est capital que les collections de la bibliothèque jouissent d'une bonne visibilité auprès des chercheurs et de l'environnement universitaire. Des envois de plaquette peuvent être envoyés aux centres universitaires et des méls adressés plus particulièrement à des chercheurs enseignants, pouvant retransmettre l'information à leurs étudiants².
- Les actions promotionnelles : la conception de manifestations autour des collections implique une mobilisation de moyens plus importante, paraissant un peu surdimensionnée par rapport au contexte de la bibliothèque. Plus modestement, la mise en valeur de certains documents à l'intérieur de la bibliothèque par le biais d'expositions – présence d'une vitrine dans laquelle peuvent être exposés les documents – peut être accompagnée d'une rubrique sur Internet (dossiers documentaires, expositions virtuelles).

1 GIAPPICONI Thierry, *Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres documentaires*. Paris, éditions du Cercle de la Librairie, 2001, p.91

² Les centres de recherche particulièrement intéressants sont évoqués dans les annexes VII, VIII et IX.

2.2.3. Participer à un réseau, à des projets communs entre bibliothèques

2.2.3.1. *Des réseaux peu développés*

Les divers entretiens menés avec des bibliothécaires ou documentalistes soulèvent tous les mêmes constatations : un cloisonnement important des centres documentaires, une absence de collaboration - qui est fréquemment déploré – conséquence du manque de temps et de personnel pour s’y consacrer. A cela s’ajoute sans doute une « habitude » de concevoir sa propre collection comme un tout et non comme un complément possible d’une autre bibliothèque, souvent considérée comme concurrente.

Il y a quelques années, l’institut africain de Leiden avait ainsi pris l’initiative d’envoyer un questionnaire¹ aux bibliothèques des Pays Bas, dans la perspective d’élaborer un guide commun sur les collections africaines du pays. Il semble que les réponses aient été trop peu nombreuses pour faire aboutir le projet.

L’absence d’un véritable recensement des ressources « africanistes » au niveau national est dommageable pour l’ensemble des bibliothèques et centres de documentation concernés. La disparition du réseau Ibiscus, qui se consacrait surtout aux questions de développement, ne fait que renforcer le vide constaté durant nos recherches. Certains pays, comme la Belgique, font mieux connaître leurs ressources ; en 1985, le CEDAF (centre d’études et de documentation sur l’Afrique francophone) a publié un Inventaire des études africaines en Belgique, recensant centres de recherche et de documentation.

Il faut cependant ajouter que de nombreuses bibliothèques sont intégrées dans un centre de recherche, bénéficiant parfois des réseaux constitués par des chercheurs. La structure européenne Aegis, à laquelle appartient le CEAN de Bordeaux est un réseau particulièrement intéressant dans le domaine « africaniste » (on peut également citer le groupe GEMDEV).

¹ Les questions portaient sur l’accessibilité, la taille et la nature des collections, la taille et la nature des collections africaines, le catalogage, les publications, la coopération.

2.2.3.2. *Des projets en commun*

Les contacts pris avec quelques bibliothèques ont contribué à une meilleure connaissance réciproque des offres documentaires sur le domaine, et pourraient se concrétiser dans l'élaboration d'actions communes.

Des collaborations ponctuelles permettraient de réaliser des projets trop lourds pour une seule bibliothèque. Ainsi, l'idée de réaliser un catalogue commun sur les collections coloniales de la région parisienne, évoquée par Bernadette Fournier de la bibliothèque administrative de Paris, paraît être un projet intéressant qui rapprocherait les centres documentaires concernés.

2.2.3.3. *Les relations avec les centres documentaires africains*

La création de liens et d'échanges avec des bibliothèques et des universités africains constituerait un enrichissement certain pour la section « Afrique » de la bibliothèque de la Documentation française. L'acquisition de littérature grise africaine, peu consultable en France, permettrait de faire davantage connaître les travaux de chercheurs africains, favoriserait une plus grande multiplicité de regards sur les disciplines et représenterait une spécificité documentaire pour la bibliothèque.

Certes, la situation des universités africaines est parfois critique, mais le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Nigeria et le Ghana disposent, par exemple, de bonnes unités de recherche en science politique. L'entretien de relations avec le Codesria permettrait d'acquérir plus facilement les publications de ses travaux.

De même, des échanges avec l'IFAN (Institut fondamental d'Afrique noire), qui possède notamment de riches collections sur la période coloniale – imprimés et photographies – seraient d'un grand intérêt.

Conclusion

L'importance du fonds Afrique outre-mer pour l'étude de la période coloniale est indéniable. Encore relativement peu défrichée, l'histoire coloniale suscite de plus en plus des recherches novatrices, d'autant plus variées qu'elles prennent appui sur des domaines multiples : documents officiels mais aussi littérature, écrits ethnologiques, expositions universelles... Les collections de la bibliothèque de la Documentation française, auxquelles on pourrait reprocher un manque de spécialisation, offrent pour l'étude de la période coloniale ce substrat riche et divers par sa pluridisciplinarité. La facilité d'accès aux collections représente, en outre, un avantage certain par rapport à d'autres bibliothèques, plus « confidentielles ». Un rapprochement avec les centres documentaires proposant des collections de nature proche constituerait un bénéfice évident pour la gestion et la mise en valeur de ces fonds, ainsi qu'une visibilité plus grande auprès de la communauté des chercheurs et des étudiants.

Le fonds « Afrique outre-mer », investi d'une véritable valeur historique ne peut être réduit à une seule fonction de « faire-valoir » pour la bibliothèque et la Documentation française. Sa conservation implique une gestion des collections plus spécifique, qui doit être développée dans une bibliothèque n'ayant pas une vocation patrimoniale. Un autre fonds « historique » de la bibliothèque, très peu connu et inexploité, le fonds sur la deuxième guerre mondiale, en lien direct avec la création de la Documentation française, qui est née, rappelons-le, au lendemain de la guerre, de la fusion de deux services de renseignements de la résistance, mériterait, à ce titre, d'être étudié.

Concernant les collections à partir des indépendances, l'approche patrimoniale est certainement moins aisée du fait du manque de recul d'une part, et de la diversification de la nature et de la provenance des documents d'autre part. Si l'on considère le fonds en général comme une documentation privilégiée pour suivre l'évolution des relations entre la France et les pays

africains, et plus amplement de l'Europe avec le continent africain, il est certain que tout document constitue en lui-même une source primaire pour cette étude particulière. Dans cette optique, les acquisitions de toutes les publications officielles (rapport du sénat, rapports ministériels, discours officiels...) sont amenées à revêtir le même intérêt « sociologique » que les collections plus anciennes, en tant que témoins de la politique française en Afrique et du discours qui l'accompagne¹.

La présence d'unités documentaires plus isolées, atypiques par rapport aux grandes orientations de la collection, tels les ouvrages littéraires en langues africaines par exemple, est plus complexe à traiter : doit-on envisager un désherbage ponctuel – demandant une expertise relativement poussée –, sous forme de dons à des bibliothèques spécialisées ou intéressées sur le sujet, ou les conserver, en refusant tout désherbage dans le fonds Afrique°? L'appellation même de « fonds Afrique outre-mer », issue de la période coloniale, pose problème puisqu'elle recouvre non seulement les collections d'origine coloniale mais aussi les acquisitions effectuées depuis 1962 sur l'Afrique et « l'outre-mer », cotées de façon distincte, sur le modèle des collections plus anciennes². Il est alors difficile de saisir une spécificité pour l'ensemble des acquisitions, si ce n'est en établissant une césure nette entre les collections datant de l'époque coloniale et les collections à partir des Indépendances, césure réductrice et quelque peu superficielle si l'on prend en compte le concept de « néo-colonialisme ».

Les acquisitions des dix dernières années, effectuées suivant une politique d'acquisition mieux définie, recentrée sur les domaines économiques, politiques et sociaux, offrent une plus grande cohérence aux yeux des lecteurs, puisqu'elles correspondent à l'orientation générale des collections. La suppression d'Afrique contemporaine impose de consacrer un budget plus importants pour les acquisitions sur l'Afrique subsaharienne et implique une

¹ On sait l'impact des productions « officielles » sur l'opinion publique, et sur un inconscient collectif, relayé dans les médias, appréhendant, dans le cas qui nous intéresse, le continent africain par le biais d'images stéréotypées.)

² Cotes en 8° ou 4° selon le format des ouvrages et 4°P ou 8°P pour les périodiques, tandis que le fonds dit « général » est coté avec les lettres A, B, et C selon les formats.

plus grande participation de la bibliothèque elle-même pour les suggestions d'achats. Cette responsabilité accrue, confiée à un acquéreur plus spécialisé, ne pourrait être que bénéfique pour le développement des collections et leur valorisation, et contribuerait à renforcer les missions de la bibliothèque au sein de la « sous-direction des ressources éditoriales et documentaires » de la Documentation française.

Bibliographie

L'ÉVALUATION EN BIBLIOTHÈQUE

CALENGE Bertrand. *Conduire une politique documentaire.* Paris, éditions du Cercle de la Librairie, 1999. «386 p.

Développer et exploiter un fonds spécialisé sous la direction de Georges Perrin, ensib (collection la Boîte à outils), 1999, 160 pages.

Evaluer pour évoluer. L'évaluation en bibliothèque. Compte rendu d'une journée d'étude. Paris, Bibliothèque publique d'information/APPEL, coll. La BPI en actes, 1993, 91 p.

GIAPPICONI Thierry, CARBONE Pierre. *Management des bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public.* Paris, éditions du Cercle de la Librairie, 1997. 264 p.

GIAPPICONI Thierry. *Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres documentaires.* Paris, éditions du Cercle de la Librairie, 2001.

KUPIEC Anne, dir. *Bibliothèque et évaluation.* Paris, éditions du Cercle de la Librairie (coll. « Bibliothèques »), 1994, 197 p.

LAFON Caroline. *La politique d'acquisition des services de documentation de la FNSP, pôle associé de la BnF,* Villeurbanne, Enssib, 1994, 80 f.

SALAÜN Jean-Michel. *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation.* Paris, éditions du Cercle de la Librairie, 1992, 132 p.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

1945-1995, la documentation Française a 50 ans, Paris, la documentation Française, 1995, 135 p.

DE COCCOLA Cécile. *Repenser l'offre au regard des besoins documentaires d'un public : étude du public externe de la bibliothèque de la Documentation française*, mémoire d'étude, Villeurbanne, Essib, 2000.

MERIGOT Lydia. « Du document à l'information : l'évolution des services documentaires de la Documentation française », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1990, n°3, p.217-222.

SAUNERON Charles. *L'évaluation des collections d'un centre documentaire spécialisé, méthodes, résultats et limites : l'exemple des monographies dans le domaine de la politique à la bibliothèque de la Documentation française*, mémoire d'étude, Villeurbanne, Essib, 1999.

LA COOPÉRATION AVEC L'AFRIQUE

Afriques en renaissance, Manières de voir n°51, mai-juin 2000, Paris, Le Monde diplomatique.

La coopération française en questions, actes des conférences organisées par l'OPCF et la BPI, BPI en actes, Centre Georges Pompidou, 1997, 353 pages.

La documentation africaniste en Europe, actes du colloque, Paris, 22-23 mars 1986, conseil européen des études africaines/ECAS, agence de coopération culturelle et technique, Paris, 1987. 173 p.

IMAGINAIRES ET PROPAGANDES COLONIALES

ASTIER LOUFTI Martine, *Littérature et colonialisme : l'expansion coloniale vue dans la littérature romanesque française, 1871-1914*, Paris, La Haye : Mouton, 1971.

DURAND Jean-François (éd.), *Regards sur les littératures coloniales. Tome I : Afrique francophone ; Tome II : Afrique francophone : approfondissements*. Paris, L'Harmattan, 1999. 287 et 364 p.

Images et colonies. Iconographie et propagande coloniale sur l'Afrique française de 1880 à 1962, sous la direction de Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Laurent Gervereau. ACHAC/BDIC, Nanterre, 1993, 288 p.

L'Autre et Nous « Scènes et types », sous la direction de Pascal blanchard, Stéphane Blanchoin, Nicolas Bancel, Gilles Boëtsch et Hubert Gerbeau, sous le patronage de l'UNESCO, ACHAC/Syros, Paris, 1995.

Le Roman colonial. Itinéraires et Cultures, vol.7, Paris : L'Harmattan, 1987.

BIBLIOTHÈQUES ET CATALOGUES DE BIBLIOTHÈQUES

AIYEPEKU W., KOMOLAFE H., *Libraries and information services : Africa*, World information report, éd. UNESCO, 1997, p 62-71.

DION Jacques, *Archives du Comité central français pour l'outre-mer. 100 APOM, Union coloniale française, Comité de l'Indochine, Institut colonial français, Comité de l'Empire français. Répertoire numérique*. Aix-en-Provence, Centre des Archives d'outre-mer, 1999.

Catalogue des fonds coloniaux de la bibliothèque administrative de Paris, 3 tomes, Paris, agence culturelle de Paris, 1992-1996, 288 p.

Guide des sources de l'histoire des nations ; B : Afrique (guide to the sources of the history of nations, B : Africa), conseil international des archives, UNESCO, éd.Zug, Inter Dokumentation, 1974-...

LORDEREAU Paulette, *Littératures africaines à la bibliothèque nationale, catalogue des ouvrages d'écrivains africains et de la littérature critique s'y rapportant entrés à la bibliothèque nationale, 1973-1983, Paris, Bibliothèque nationale, 1984, 199 p.*

The scolma Directory of Libraries and special collections on Africa in the United Kingdom and Western Europe. Fourth revised and expanded edition, edited by Harry Hannam, Hans Zell Publishers, London, 1983, 183 p.